



Assemblée générale

Soixante-sixième session

77^e séance plénière

Mercredi 7 décembre 2011, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Quinlan (Australie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 18 de l'ordre du jour

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée générale va tenir son cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, au titre du point 18 de l'ordre du jour, conformément aux résolutions 65/145 et 65/314 de l'Assemblée générale, respectivement datées du 20 décembre 2010 et du 12 septembre 2011.

Le thème général de ce cinquième Dialogue de haut niveau est « Consensus de Monterrey et Déclaration de Doha sur le financement du développement : état de la mise en œuvre et travail à accomplir ». Le Dialogue de haut niveau se déroulera sous forme de réunions plénières, de trois tables rondes multipartites interactives et d'un dialogue interactif informel. Comme le savent les membres, un

programme détaillé figure dans le *Journal* des Nations Unies.

Je vais maintenant donner lecture d'une déclaration liminaire au nom du Président de l'Assemblée générale.

Le Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, regrette de ne pouvoir se joindre à nous pour l'événement d'aujourd'hui. En ma qualité de Président par intérim, j'ai le plaisir de faire la déclaration suivante en son nom :

« J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à tous les participants au cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Après deux ans d'une convalescence fragile et inégale dans le contexte de la crise financière et économique mondiale, nous nous réunissons alors que nous sommes de plus en plus préoccupés par le risque d'une nouvelle crise économique mondiale grave.

Les crises de la dette souveraine en Europe, les crises de l'emploi qui persistent dans les pays développés, les faiblesses du secteur financier et la fluctuation des prix des denrées alimentaires et du carburant font partie des problèmes les plus pressants que doit affronter l'économie mondiale. Par ailleurs, les clivages politiques concernant la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



manière dont il convient d'aborder ces problèmes et les appels à l'austérité fiscale empêchent la mise en place de mesures politiques efficaces et coordonnées. Le Dialogue est une occasion opportune d'aborder ces graves problèmes, dans le cadre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement.

Un relèvement économique mondial dynamique et durable est essentiel pour permettre aux pays en développement de mobiliser efficacement leurs ressources nationales aux fins du développement. Les fragilités de l'économie mondiale, notamment le risque d'effets secondaires liés à la situation dans les pays développés, l'inversion des flux de capitaux privés, les déséquilibres des taux de change et l'instabilité des cours des produits de base, continuent d'entraver leurs perspectives de croissance. Dans ces conditions, il est essentiel que les pays en développement prennent des mesures pour lutter contre la pauvreté et créer de nouvelles possibilités d'emploi productif. Le financement durable de ces mesures exigera l'apport d'une aide extérieure considérable.

Même si les apports de capitaux privés aux pays en développement ont fortement augmenté depuis quelques années, cette tendance montre des signes de fléchissement, voire de recul. Les investissements de portefeuille sous forme de participations à court terme vers les pays en développement se sont effondrés durant le deuxième semestre de cette année, et ce du fait de la forte instabilité inhérente à ce type d'investissements. Compte tenu de l'instabilité de ces investissements, il importe d'accorder davantage d'attention aux mesures d'atténuation de leurs effets potentiellement déstabilisateurs.

Les flux d'investissement direct étranger (IDE) vers les pays en développement devraient également diminuer en cas de nouveau ralentissement de l'économie mondiale. Ceci est inquiétant, car l'IDE est naturellement plus stable et plus durable que les autres flux privés.

Une forte tendance à la croissance des flux d'investissement Sud-Sud est apparue ces dernières années. Lorsqu'ils ont un impact positif sur le développement, il importe d'encourager ces

flux, en particulier dans le contexte de la coopération Sud-Sud.

Le potentiel de développement du commerce international reste limité par de nombreuses restrictions tarifaires et non tarifaires et par les subventions agricoles dans les pays développés. Il demeure donc impératif que le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha parvienne à une conclusion satisfaisante et axée sur le développement.

Au Sommet de Cannes, les dirigeants du Groupe des Vingt (G-20) ont réaffirmé leur appui au mandat du Programme de Doha pour le développement et ont souligné la nécessité d'adopter de nouvelles mesures crédibles pour promouvoir les négociations commerciales, notamment s'agissant des questions qui préoccupent les pays les moins avancés (PMA). Près d'une décennie après le début des négociations commerciales multilatérales, la part du commerce mondial qui revient aux PMA demeure très faible. Il importe que la communauté internationale tienne sa promesse et accorde un accès en franchise de droits et hors quota à tous les produits en provenance des PMA, mais aussi qu'elle augmente la somme consacrée à l'aide pour le commerce afin de permettre aux pays les plus pauvres d'être plus compétitifs dans le domaine commercial.

Compte tenu des difficultés économiques persistantes que rencontrent les pays en développement depuis la crise financière mondiale, il est impératif que les pays développés honorent intégralement leurs engagements au titre de l'aide publique au développement (APD). En 2010, l'APD a atteint le chiffre record de 128,7 milliards de dollars – soit l'équivalent de 0,32 % du revenu national brut global des membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cependant, le niveau d'aide fournie par un grand nombre des principaux donateurs reste inférieur à l'objectif de 0,7 % fixé par l'ONU. Il demeure urgent d'augmenter le volume, la qualité et la fiabilité des flux d'aide en vue d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Je tiens également à souligner

que les mécanismes de financement novateurs sont de nature à compléter l'APD existante.

En dépit de l'amélioration des indicateurs de la dette extérieure dans un certain nombre de pays en développement, la soutenabilité de la dette demeure une source de préoccupation, car elle pourrait subir les effets secondaires de la crise de la dette européenne et d'autres facteurs de risque, notamment l'instabilité des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et des taux de change. L'efficacité des cadres mis en place pour garantir la soutenabilité de la dette doit faire l'objet d'un nouvel examen, qui nécessitera de redoubler d'efforts au niveau interinstitutionnel. Des efforts s'imposent également pour mettre au point des instruments et des mécanismes institutionnels afin de lutter plus efficacement contre le surendettement.

À la suite de la crise financière et économique mondiale, la question de la stabilité financière internationale a été de plus en plus abordée dans le contexte de la réforme des mécanismes de gouvernance économique mondiale. À cet égard, il est capital de renforcer la coordination des politiques macroéconomiques et de renforcer la coordination et la complémentarité entre le G-20, l'ONU et les autres organisations multilatérales. La pratique nouvelle qui consiste à tenir des réunions informelles de l'Assemblée générale avant et après les sommets du G-20 constitue une avancée importante dans cette direction.

Il est également crucial de réformer les principales institutions chargées de la gouvernance économique mondiale afin que les pays en développement puissent mieux se faire entendre et jouer un rôle plus important. Cette réforme est essentielle si nous souhaitons que lesdites institutions répondent aux nouveaux problèmes que pose la mondialisation et s'adaptent aux réalités du XXI^e siècle.

Si des progrès importants ont été accomplis dans la période qui a suivi la Conférence de Monterrey, il existe de vastes possibilités d'adopter des mesures plus décisives et plus efficaces. Compte tenu de la grave situation dans laquelle se trouve l'économie mondiale, il est d'autant plus important que les engagements pris

et les accords conclus à Monterrey et à Doha soient pleinement mis en œuvre.

Le présent Dialogue de haut niveau nous donne une excellente occasion d'intensifier notre action en ce sens. Nous ouvrirons ainsi la voie à d'autres conférences importantes sur le développement prévues l'année prochaine, notamment la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio +20).

Nous devons saisir cette occasion et faire un grand pas vers la promotion du développement pour tous. »

Je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale, S. E. M^{me} Asha-Rose Migiros.

La Vice-Secrétaire générale (parle en anglais) :
Je suis heureuse de prendre la parole à l'occasion de ce cinquième Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement.

Nous nous réunissons en période de crise et d'incertitude, non seulement pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète, mais également pour la plupart des pays donateurs. La reprise reste fragile et inégale. Le chômage et les emplois précaires persistent. La pauvreté est en hausse en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Dans la corne de l'Afrique, la famine menace plus de 13 millions de personnes.

En conséquence, de nombreux pays ont besoin d'une aide supplémentaire pour faire face à l'incidence de la crise et pour élargir leurs filets de sécurité sociale. Pourtant, la plupart des pays donateurs, confrontés à des dettes croissantes, resserrent leurs budgets. Ils sont confrontés au cercle vicieux d'une croissance faible, de faibles recettes et d'une dette élevée.

Dans ce contexte difficile, il est essentiel que les pays donateurs tiennent leurs engagements relatifs à l'aide publique au développement. C'est le message fondamental que le Secrétaire général a transmis au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, la semaine dernière à Busan, en République de Corée. Nous ne pouvons pas laisser la crise économique nous faire dévier de notre engagement vis-à-vis des populations les plus pauvres.

La coopération pour le développement n'est pas de la charité; c'est un bon investissement dans la sécurité et la prospérité.

L'ONU salue la récente décision prise par les dirigeants du G-20 de renforcer davantage les filets mondiaux de sécurité financière avec une nouvelle formule de prêt du Fonds monétaire international (FMI). Nous devons pourtant en faire davantage. Bien que les budgets publics soient contraignants, nous devons également trouver de nouveaux moyens de compléter et de renforcer l'aide traditionnelle.

Nous devons agir davantage afin d'asseoir toutes les bases du partenariat pour le développement, tel qu'énoncé dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha, notamment par la mobilisation des ressources nationales, l'investissement, le commerce, l'aide, l'allègement de la dette et les réformes de la gouvernance économique mondiale.

Nous devons faire davantage pour permettre des investissements publics à long terme dans les infrastructures, les technologies vertes, le capital humain, les services publics et la protection sociale. L'élimination de la pauvreté et les perspectives d'emplois productifs doivent demeurer des priorités dans les programmes nationaux de développement. Les politiques qui favorisent des systèmes fiscaux plus efficaces et plus équitables, luttent contre la fraude fiscale et la corruption et soutiennent l'intégration financière restent d'une importance décisive pour la mobilisation des ressources nationales.

Il est également nécessaire d'investir davantage dans le développement durable, y compris l'atténuation et l'adaptation des changements climatiques.

Il demeure essentiel que les négociations commerciales du Cycle de Doha aboutissent. J'exhorte les États concernés à parvenir à des résultats préliminaires qui accordent à toutes les exportations des pays les moins avancés l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quotas.

Alors que de nombreux pays en développement jouent les premiers rôles dans le relèvement économique au plan international, ils continuent de faire face à une vaste gamme de barrières commerciales tarifaires et non tarifaires, comme les subventions agricoles, ainsi qu'à un protectionnisme rampant. Par ailleurs, après avoir rouvert leurs économies dans l'espoir que cela conduirait à une croissance axée sur l'exportation, les pays en

développement sont désormais exhortés à ne produire que pour leurs petits marchés nationaux. Cette situation est doublement insatisfaisante : premièrement, parce que cela ne peut pas générer une croissance à l'échelle voulu; et deuxièmement, parce que ces pays se sont volontairement écartés de leur ancien mode de production centré sur les produits alimentaires et autres denrées, ce qui fait qu'ils n'ont à présent plus la capacité d'y revenir, même s'ils le voulaient.

La situation de la dette est tout aussi inquiétante. Nous devons veiller à ce que les effets secondaires des crises de la dette dans le monde développé ne compromettent pas la viabilité de la dette dans les pays en développement. De nouveaux efforts sont nécessaires pour étendre l'allègement de la dette aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables et, plus généralement, pour trouver les moyens de faire face au fardeau de la dette de manière plus efficace et plus juste.

Dans son récent rapport sur la gouvernance économique mondiale et le développement (A/66/506), le Secrétaire général a appelé à renforcer la coordination, la cohérence et l'efficacité de l'élaboration de politiques dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il a souligné combien il importe que l'ONU et des instances comme le G-20 veillent à la complémentarité de leurs actions. Il a appelé à de meilleures anticipation et gestion des risques économiques et sociaux, y compris ceux liés aux risques naturels. Il a également souligné la nécessité de donner davantage voix au chapitre aux pays en développement. Les réformes en cours sur les quotas et la représentation au sein des institutions de Bretton Woods sont des mesures importantes dans ce sens.

Alors que nous sommes déjà en train d'envisager le cadre de développement au-delà de 2015, nous devons commencer par nous inspirer des enseignements tirés d'une décennie d'expérience avec les objectifs du Millénaire pour le développement. Les valeurs et principes contenus dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) sont toujours aussi pertinents, mais nous devons réfléchir à la manière de les mettre en œuvre encore plus efficacement. Nous devons également prendre en considération les nouvelles difficultés qui sont apparues dans le domaine du développement depuis que les objectifs ont été fixés, à savoir, entre autres, les inégalités, les changements climatiques et la sécurité alimentaire et énergétique. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui aura lieu l'année prochaine

est d'une importance cruciale pour ce qui est de donner un nouvel élan à ces objectifs.

Le Dialogue d'aujourd'hui, quant à lui, peut aider à faire avancer les discussions sur le partenariat mondial qui se trouve au cœur de nos efforts visant à protéger le bien-être futur de notre planète et de ses habitants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je rappelle aux membres que, conformément à sa résolution 65/314, en date du 12 septembre 2011, l'Assemblée a décidé que les modalités de ce dialogue seraient les mêmes que celles décrites dans la résolution 64/194 en date du 21 décembre 2009. Je donne donc maintenant la parole à S. E. M. Lazarous Kapambwe, Président du Conseil économique et social.

M. Kapambwe (Zambie), Président du Conseil économique et social (*parle en anglais*) : Je suis heureux de m'exprimer à ce cinquième Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement, dont le thème général est « Consensus de Monterrey et Déclaration de Doha sur le financement du développement : état de la mise en œuvre et travail à accomplir ».

Près de 10 ans se sont écoulés depuis l'adoption historique du Consensus de Monterrey. Nous sommes réunis ici aujourd'hui afin d'examiner ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. Assurément, il y a eu de nombreuses avancées importantes. Mais il est clair également que beaucoup reste à faire. Soyons ouverts et débattons en toute franchise de la manière dont nous devons relever les défis urgents qui se posent dans le domaine du développement en cette période de crise.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement demeure notre but prioritaire. Cela nécessite la mise en œuvre intégrale et rapide des engagements et des accords contenus dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Le succès de nos efforts dépendra grandement d'un partenariat mondial pour le développement dynamique et fonctionnel, fondé sur les avantages relatifs et les contributions de tous les intervenants.

Le Conseil économique et social a un rôle central à jouer dans la promotion du partenariat mondial pour le développement. Cette année, le Conseil a tenu un certain nombre de débats importants dans le but de promouvoir la question du financement du développement. En mars, le Conseil a tenu sa réunion

de haut niveau annuelle avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en utilisant des modalités novatrices et plus ouvertes. Au mois de juillet, la session de fond du Conseil économique et social a adopté une série de résolutions sur le renforcement du processus de suivi des Conférences internationales sur le financement du développement de Monterrey et de Doha, ainsi que du document final de la Conférence de 2009 sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Des symposiums de haut niveau ont eu lieu à Bamako en mai et au Luxembourg en octobre, afin de lancer le processus préparatoire du Forum pour la coopération en matière de développement qui aura lieu l'année prochaine. En novembre, un séminaire du Conseil économique et social a étudié les moyens de faire en sorte que le Conseil s'attaque plus efficacement aux défis du développement dans le monde et joue un rôle accru à cet égard. Je voudrais mettre l'accent sur un certain nombre de points essentiels ressortis de ces réunions importantes du Conseil et qui présentent le plus grand intérêt pour notre réunion d'aujourd'hui.

Les pays développés doivent absolument honorer tous leurs engagements en matière d'APD. Les promesses faites doivent être tenues. Il est indispensable pour de nombreux pays en développement, et en particulier pour les PMA, que les flux d'aide soient suffisants et fiables.

Un des défis majeurs à relever pour garantir une croissance à long terme dans les PMA est de s'assurer que des acteurs publics et privés investissent dans les capacités de production et dans la création d'emplois décents dans ces pays. À cet égard, le Conseil économique et social est déterminé à faire fond sur les résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et à mobiliser l'appui politique nécessaire à la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.

Il faut également répondre aux besoins de développement des pays à revenu intermédiaire et mieux adapter l'aide internationale à leurs priorités nationales pour promouvoir un développement durable. Compte tenu de la lenteur de la reprise, la croissance économique de ce vaste groupe de pays divers repose en grande partie sur la demande nationale, qui doit être soutenue par des politiques saines dans les secteurs

monétaire et financier et en matière de revenu et d'emploi.

La coopération Sud-Sud doit être un élément important de la stratégie internationale de développement, y compris pour les projets d'infrastructure et les projets industriels. Des mécanismes de financement novateurs peuvent permettre de mobiliser des ressources supplémentaires pour compléter les modes traditionnels de financement.

Dans le domaine du commerce, nous devons redoubler d'efforts pour mener à bien les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha pour le développement, supprimer les subventions agricoles dans les pays développés, et accroître l'aide au commerce et éviter un « protectionnisme vert ». Il est indispensable que les PMA puissent bénéficier d'un traitement préférentiel par un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota pour tous leurs produits distribués sur les marchés internationaux.

Le poids de la dette reste un obstacle majeur au développement. Il existe des craintes que la crise de la dette européenne ait des retombées négatives sur les pays en développement et les effets d'autres facteurs de risques, notamment l'instabilité des cours de l'énergie et des denrées alimentaires et la fluctuation des taux de change, sont aussi à redouter. Des appels ont été lancés en faveur d'un réexamen des cadres de viabilité de la dette et de la recherche de nouveaux instruments et mécanismes internationaux pour mieux faire face aux situations de surendettement.

Pour surmonter les obstacles systémiques au financement du développement, il faut poursuivre les efforts internationaux visant à réformer le système monétaire et financier international. Une meilleure réglementation du secteur financier, le règlement de la crise de la dette souveraine dans les économies développées et la gestion de l'instabilité des flux de capitaux à court terme sont des questions prioritaires. Des appels ont également été lancés en faveur de la poursuite de la réforme des structures de gouvernance des institutions de Bretton Woods afin de mieux tenir compte des réalités économiques actuelles, de donner pleinement voix au chapitre aux pays en développement et de garantir leur pleine participation.

Dans le sillage de la crise financière et économique mondiale, il faut d'urgence adopter des approches multilatérales sans exclusive, transparentes et efficaces pour s'attaquer aux problèmes de développement mondiaux. Le système des Nations

Unies jouit d'une position sans pareille pour promouvoir le programme international de développement et servir de grande instance où débattre de la gouvernance économique mondiale. La coordination à l'échelle du système reste primordiale pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international et rendre le système monétaire, financier et commercial international plus cohérent et plus logique afin de promouvoir le développement. En tant qu'organe principal de la Charte pour la concertation et la coordination sur les questions de politique générale, le Conseil économique et social peut jouer un rôle moteur dans ce domaine.

Le Forum pour la coopération en matière de développement, organisé tous les deux ans, sert de point de contact au sein du système des Nations Unies pour examiner les tendances et faire le bilan des progrès accomplis en matière de coopération internationale en faveur du développement et accroître la cohérence des activités menées par les différents partenaires de développement. Le prochain Forum pour la coopération en matière de développement revêtira une importance particulière parce qu'il se tiendra dans un contexte de grande incertitude. La rigueur budgétaire pèse sur la prévisibilité de l'aide, tandis que la multiplicité des crises rend cette dernière plus que jamais nécessaire. Les mécanismes institutionnels en place au niveau mondial sont en pleine mutation et de nouveaux acteurs et approches rendent plus complexe la coopération en matière de développement.

Le Forum pour la coopération en matière de développement peut contribuer à renforcer la coopération dans ce domaine et à financer le développement de différentes manières. Il doit encourager les parties prenantes à établir une feuille de route et à prendre des mesures concrètes pour honorer leurs engagements. Il peut jouer un rôle déterminant en se servant de l'aide pour mobiliser d'autres formes de financement du développement. Il faut également lancer un processus mondial continu pour assurer la cohérence des politiques de développement. En outre, le caractère multipartite du Forum pour la coopération en matière de développement et ses liens avec le processus de financement du développement en font un centre de gravité évident, autour duquel la solidarité avec les pays en développement peut prendre concrètement forme.

Il est également nécessaire d'envisager d'autres solutions concrètes pour accroître l'impact de l'aide sur la vie des populations. Le quatrième Forum de haut

niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu il y a quelques jours à Busan (République de Corée) a proposé la mise en place d'un nouveau partenariat mondial pour une coopération efficace en matière de développement. Le Forum pour la coopération en matière de développement fera fond sur cet élan. En fin de compte, le Forum est la plate-forme idéale pour partager les bonnes pratiques, envisager des approches novatrices et promouvoir la responsabilité mutuelle dans le cadre de la coopération en matière de développement.

L'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement approchant, nous devons insuffler un nouveau dynamisme au partenariat pour le développement, poursuivre l'élaboration du programme de développement après 2015 et nous atteler à sa mise en œuvre. Je ne doute pas que de nombreuses questions importantes liées au financement du développement seront abordées aujourd'hui et demain dans le cadre de cette réunion. Je souhaite à tous que ce débat soit fructueux et se déroule dans un esprit de coopération constructif.

M^{me} Jacobs (Luxembourg) : Le Luxembourg souscrit pleinement à l'intervention de l'Union européenne.

Par temps de crise, il est plus que jamais impératif de continuer la discussion sur le financement du développement. C'est pourquoi il faut se féliciter de la tenue de ce cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. L'Assemblée générale a un rôle de premier plan à jouer dans le processus intergouvernemental visant à assurer le suivi de ce sujet. C'est aujourd'hui l'occasion de faire le bilan d'étape des avancées et des progrès, mais aussi des obstacles et des contraintes rencontrés et de déterminer ensemble les mesures à prendre pour assurer une pleine mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. C'est aussi l'occasion de réaffirmer l'esprit qui a animé les Conférences de Monterrey et de Doha : la participation inclusive, le partenariat et la transparence.

Dans ce contexte, je me félicite de la présence aujourd'hui d'acteurs de tous bords : des donateurs traditionnels et des donateurs émergents, des pays partenaires en développement, des représentants de la société civile et du secteur privé et des représentants des institutions financières internationales. Je suis persuadée que l'approche inclusive permet de répertorier les plus-values qui sont cachées dans les

zones de recoupement entre les domaines de compétence des différents protagonistes. Ce dialogue s'inscrit enfin dans le cadre plus large du partenariat mondial pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'action à mener après 2015.

Le Luxembourg attache une importance toute particulière à la concrétisation de tous les engagements pris en matière de financement du développement. La réalisation complète de ces objectifs permettra d'accroître fortement les ressources disponibles afin de faire progresser le programme international de développement. Le Luxembourg est fier de faire partie depuis l'année 2000 du cercle encore trop restreint des pays qui contribuent au moins 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement. L'année dernière, l'aide publique au développement du Luxembourg a atteint 1,05 % du revenu national brut et l'objectif de consacrer 20 % de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés, réaffirmé par le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (A/CONF.219/3), a été largement dépassé.

Le Luxembourg assume donc pleinement ses responsabilités et ses obligations en matière d'aide publique au développement et compte maintenir ses efforts aussi à l'avenir. Le fait d'avoir atteint une aide publique au développement supérieure à 0,7 % ne nous dédouane pas de tout autre effort pour améliorer la quantité et la qualité de l'aide au niveau international. Nous savons que l'aide publique au développement seule ne saura briser le cercle vicieux de la pauvreté, surtout en temps de crise financière et économique. Comme convenu à Monterrey et réaffirmé à Doha, il nous faut agir sur plusieurs fronts à la fois : mobiliser les ressources financières nationales au service du développement, renforcer l'investissement direct étranger, favoriser l'intégration des pays en développement au système international de commerce, faciliter l'accès aux marchés, aider les pays en développement à tirer parti de la libéralisation des échanges, mettre en œuvre des initiatives et mécanismes pour résoudre les problèmes d'endettement, en particulier pour l'Afrique et les pays les moins avancés, renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et renforcer l'assistance technique et le développement des capacités, pour ne nommer que quelques mesures à prendre.

Le recensement de sources innovantes de financement du développement tant publiques que

privées doit aussi nous intéresser. Le Luxembourg s'est investi beaucoup au cours des 15 dernières années, ensemble avec les pays partenaires, dans le domaine du microcrédit, de la microfinance et de la finance inclusive, en tant qu'outils importants de développement économique et social. L'apport potentiel de la microfinance a été reconnu à Monterrey et à Doha, et je me réjouis du fait que le rapport du Secrétaire général pour notre réunion d'aujourd'hui publié sous la cote [A/66/329](#) évoque l'accès à une large gamme de services financiers pour les groupes pauvres et défavorisés de la population et pour les petites et moyennes entreprises comme salulaire pour le développement et la mobilisation des ressources internes. Comme j'ai pu le dire lors de la récente semaine européenne de la microfinance à Luxembourg, qui était placée sous le thème « Une finance inclusive pour les populations exclues », il nous faut toujours rappeler les deux piliers de base d'une finance inclusive efficace et durable dans la lutte contre la pauvreté, à savoir, d'une part, l'impact social, et d'autre part, la viabilité économique.

Que nous parlions d'aide publique au développement ou d'autres sources de financement du développement, nous ne pouvons nous cantonner au seul aspect du volume; il nous faut aussi parler de la qualité et de l'efficacité des flux d'aide. C'est dans ce contexte que je me félicite du contenu du document final du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu la semaine passée à Busan en Corée. Il était important que les engagements pris en 2005 à Paris et en 2008 à Accra y soient réaffirmés et renforcés, en misant sur un rôle accru des pays partenaires dans les processus de développement, un souci accru d'obtenir des résultats en termes d'impact de développement et un partenariat dans la transparence. Je salue tout particulièrement l'apport crucial de la participation des pays émergents et de la société civile à la négociation menée en amont du Forum et à Busan même.

Je voudrais enfin rappeler l'importance d'une gouvernance favorable au développement à tous les niveaux, y compris en termes de développement d'une économie dynamique, capable d'attirer les investissements, et d'un secteur privé compétitif, libéré du fléau de la corruption.

Notre attention devra aller surtout vers les pays qui accusent les retards les plus flagrants dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, même s'il peut être tentant – et parfois

utile en termes de communication de résultats – d'engranger les fruits les plus mûrs de la coopération au développement. Afin d'y arriver, il nous faudra œuvrer ensemble à une réalisation pleine et entière du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha et miser de manière accrue sur le potentiel d'une démarche conjointe au service du développement. Car il faut être clair : il n'y aura pas de développement durable sans un financement durable pour le développement.

M. Sano (Guinée) : En prenant la parole à la présente réunion de l'Assemblée générale consacrée au financement du développement, je tiens avant tout à féliciter le Président pour la compétence et l'expérience avec lesquelles il dirige les débats de la présente session. Je tiens également, au nom de S. E. M. le Président de la République de Guinée, Alpha Condé, à saluer les chefs de délégation des États Membres, ainsi que les représentants des organisations internationales et à leur exprimer la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement guinéens pour tout leur appui en vue du retour à l'ordre constitutionnel en Guinée.

Je voudrais également joindre ma voix à celles de mes prédécesseurs à cette tribune pour exprimer la reconnaissance de ma délégation à S. E. le Secrétaire général M. BAN Ki-moon pour les immenses efforts qu'il ne cesse de déployer à la tête de notre organisation et pour la qualité des documents sur l'épineuse question du financement du développement dont nous sommes saisis.

La présente réunion se tient au lendemain de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui a adopté le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 ([A/CONF.219/3](#)) et du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement qui vient de s'achever à Busan (République de Corée) et dans un contexte international difficile marqué par une série de crises. La crise de la dette et des marchés financiers, les difficultés d'achever les négociations du Cycle de Doha sur les relations commerciales multilatérales, la question de la dette des pays pauvres, les changements climatiques et le financement du développement constituent aujourd'hui une parfaite illustration de nos préoccupations et autant de défis à relever par la communauté internationale pour lesquels la contribution de la présente réunion est vivement attendue.

En Guinée, la question du financement du développement est une préoccupation majeure du Gouvernement. Face à cette question, le Gouvernement déploie d'immenses efforts pour favoriser le partenariat pour le développement, conformément à l'objectif 8 des objectifs du Millénaire pour le développement, veiller à l'efficacité de l'aide, conformément à la Déclaration de Paris, améliorer le climat des affaires, développer le partenariat public-privé et promouvoir les financements innovants. Concernant précisément les financements innovants, au-delà de l'instauration de la taxe sur les billets d'avion, de la promotion des envois des migrants et de l'adhésion à la Déclaration sur les transactions financières internationales, le Gouvernement s'attèle à l'échelle nationale à recenser et collecter des taxes et contributions citoyennes en vue de renforcer les capacités de financement du pays. Je voudrais consacrer mon propos à la question cruciale du financement du développement et de l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique en vue de partager avec l'Assemblée quelques propositions d'actions sur cette importante question.

En effet, l'impact négatif des crises multiples, notamment sur les 32 pays les moins avancés que compte l'Afrique parmi les 48 pays les moins avancés du monde, et les différentes évaluations faites montrent que le continent africain pourrait ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance de 2015, en raison notamment de l'insuffisance de l'aide publique au développement.

C'est pourquoi il est essentiel que nous réfléchissions au cours de cette réunion à toutes les sources régulières et supplémentaires de financement du développement en faveur de cette région. Les financements innovants apparaissent, à cet égard, de plus en plus comme des instruments importants de mobilisation de ressources additionnelles, prévisibles et stables pour compléter l'aide publique au développement. Ils sont un moyen complémentaire d'aider les pays les moins avancés d'Afrique à surmonter les problèmes structurels et à promouvoir un développement durable. Dans ce contexte, ma délégation voudrait soumettre de nouveau à la considération de cette Assemblée trois propositions guinéennes dont l'objectif est d'accroître les ressources pour le financement du développement de l'Afrique à l'horizon 2015 et au-delà.

Il s'agit premièrement de l'organisation d'une conférence africaine sur les financements innovants;

deuxièmement, du développement de la coopération Sud-Sud et triangulaire; et troisièmement, de l'adoption et de la mise en œuvre d'une déclaration africaine sur la transparence de la gouvernance financière et la lutte contre les flux illicites de capitaux. Ces propositions déjà faites à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et soutenues par plusieurs instances africaines et internationales, sont en négociation pour leur mise en œuvre.

Concernant la conférence africaine sur les financements innovants, elle réunira les pays africains membres du Groupe pilote sur les financements innovants et les partenaires de celui-ci. Son objet sera de promouvoir les stratégies appropriées pour la mobilisation de financements innovants en vue de compléter l'aide publique au développement traditionnelle et les ressources intérieures nécessaires au financement des objectifs du Millénaire pour le développement et du développement. Le Gouvernement guinéen se propose d'accueillir cette conférence durant l'année 2012.

S'agissant de la coopération Sud-Sud et triangulaire, elle est devenue de nos jours une nouvelle modalité de coopération internationale face à la crise de la dette et des marchés financiers et à l'insuffisance de l'aide publique au développement traditionnelle pour la mise en œuvre des objectifs internationaux de développement comme les objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme d'action d'Istanbul et la Facilité internationale d'achat de médicaments, dite UNITAID. C'est dans ce contexte que la délégation guinéenne propose la création au sein du Groupe pilote sur les financements innovants d'une équipe spéciale sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. Le mandat de cette équipe spéciale se résumerait à fédérer et capitaliser les multiples initiatives en cours; évaluer le potentiel existant; répertorier les atouts et les complémentarités existant entre le Nord et le Sud aux fins de leur utilisation dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (A/CONF.219/3); mettre en évidence les contraintes et obstacles qui limitent le développement, et proposer des stratégies et plans d'actions de renforcement de la coopération Sud-Sud entre les régions.

Elle mettra un accent particulier sur le développement de partenariats concernant les agro-industries, les industries médicamenteuses, la Banque du Sud, les transports et communications, les services, le commerce, la recherche scientifique, la

formation des ressources humaines, etc. La République de Guinée se propose également d'accueillir la réunion inaugurale de cette équipe spéciale durant le premier semestre 2012 à Conakry.

Quant à la déclaration africaine sur la transparence de la gouvernance financière et la lutte contre les flux illicites de capitaux, son objectif sera d'endiguer la fuite des immenses capitaux en provenance d'Afrique en vue de les réorienter en faveur du développement du continent. Les travaux en cours au niveau de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Union africaine en coopération avec la Norvège méritent notre appréciation.

Ces projets, étant d'un intérêt stratégique évident, il serait judicieux qu'ils bénéficient du soutien de notre réunion et figurent parmi les recommandations fortes de celle-ci.

Pour terminer, je voudrais partager avec l'Assemblée la réflexion sur les stratégies pour la mise en œuvre accélérée et efficace du Programme d'action d'Istanbul. De l'avis de la délégation guinéenne, cette stratégie devrait converger sur les dimensions suivantes.

Premièrement, la mobilisation plus efficace de l'aide par la mise en œuvre de politiques responsables et dynamiques en vue d'atteindre les objectifs du Programme d'action et les objectifs du Millénaire pour le développement, de renforcer la gouvernance et de poursuivre des réformes, pour les uns et pour les autres. À cet égard, la question des capacités, et notamment la capacité d'absorption d'une aide accrue, est centrale.

Deuxièmement, la question du volume et de la qualité de l'aide publique reste le défi majeur aujourd'hui. La mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement appellent un doublement de l'aide. Elles appellent aussi un renforcement sans précédent des partenariats public/privé et du rôle de l'entreprise dans une croissance forte, durable, mieux répartie et largement diffusée.

Troisièmement, pour ce qui est de l'urgence, peu de temps nous sépare de 2015 et les défis à relever pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul sont immenses. C'est maintenant qu'il faut disposer d'une aide accrue, stable

et prévisible, de nature à contribuer au financement de programmes pluriannuels.

Ces trois dimensions doivent être servies en même temps. Nous devons construire, dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul, une architecture aux niveaux national et international permettant que les trois dimensions susmentionnées aillent de pair. Bien entendu, à ces trois dimensions s'ajoutent la mobilisation de l'épargne nationale, la lutte contre la corruption, les paradis fiscaux et bien d'autres.

M^{me} Rodríguez (Espagne) (*parle en espagnol*) : Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, nous sommes parvenus à un consensus sur les trois principaux axes du développement international.

Premièrement, concernant nos objectifs, la Déclaration du Millénaire est devenue un point de référence pour la communauté internationale. Dans trois ans, selon les résultats obtenus, on pourra revoir certains objectifs et en fixer de nouveaux. Mais au moins nous avons réussi à créer un cadre d'action commun pour les États Membres, les organisations régionales et les programmes des Nations Unies et la société civile se rejoignent.

Deuxièmement, nous avons accompli d'importants progrès s'agissant de l'impact de l'aide. Au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement qui s'est tenu à Busan (République de Corée) il y a quelques jours, les discussions ont porté sur le développement international, et on s'est employé à renforcer l'aide au développement de sorte de la rendre plus stratégique et d'accroître son impact sur la réduction de la pauvreté dans les pays où nous travaillons.

Troisièmement, nous sommes parvenus à conclure un certain nombre d'accords importants dans le domaine du financement du développement.

Aucun de ces domaines n'est plus important que les autres. Mais il est clair que le financement du développement est au cœur du système. Sans ressources, le consensus – aussi minime soit-il – atteint au cours de ces dernières années n'aurait aucun sens. Le financement est donc l'élément clef sur lequel nous devons concentrer nos efforts en ces temps difficiles.

Quand le Consensus de Monterrey a été adopté, le contexte économique mondial, comme nous le savons, était autre. Le cycle était à son apogée, et les perspectives étaient bonnes pour tous les pays. Aujourd'hui, toutefois, nous sommes en pleine crise

financière, laquelle fait peser une menace sur certaines des économies les plus saines au monde. L'économie mondiale en est à son niveau de fragilité le plus bas et à son niveau de turbulence le plus élevé de ces 50 dernières années. Heureusement, face à la crise, beaucoup de pays en développement s'en sortent beaucoup mieux que nous l'avions espéré au début. Toutefois, la crise économique s'accompagne d'un nouveau défi que nous n'attendions pas et auquel nous devons répondre adéquatement.

Au lendemain de Monterrey, en 2005, les pays de l'Union européenne, comme nous le savons tous, se sont engagés à allouer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'APD d'ici à 2015. Certains États Membres ont accompli des progrès notables à cet égard. Je voudrais, si je peux me le permettre, indiquer que de 2005 à 2010 l'Espagne a presque doublé le pourcentage de son produit intérieur brut consacré à l'aide publique au développement, qui est passé de 0,23 % en 2004 à 0,45 % en 2010. Nous l'avons fait en augmentant notre budget consacré à l'APD de façon soutenue et notable significative pour chaque exercice budgétaire. Nous l'avons fait aussi bien en temps de croissance économique que pendant les années les plus difficiles de la crise.

Il ne fait pas de doute que la crise économique actuelle met à rude épreuve les budgets nationaux de ce qu'on appelle les donateurs traditionnels, qui sont au beau milieu de programmes d'austérité fiscale qui a aussi un impact sur leurs politiques publiques.

Mais je crois que nous devons tous être conscients du fait que l'APD ne représente qu'une part infime des dépenses publiques au niveau national, et que réduire cette aide n'aidera à équilibrer les budgets ni au niveau national ni au niveau mondial, mais ne contribuera qu'à un plus grand déséquilibre mondial. C'est pourquoi il faut nous engager collectivement à ne pas réduire l'aide publique au développement en cette période.

Il est devenu clair ces dernières années que le rôle de l'aide publique au développement devient de plus en plus insignifiant dans les flux de capitaux vers les pays en développement. J'aimerais rappeler que dans les années 70, l'aide publique au développement comptait pour 70 % des flux de capitaux vers les pays en développement; aujourd'hui, ce chiffre est de 13 %. L'investissement, le commerce, les ressources nationales, les recettes et d'autres courants de capitaux

occupent, évidemment, une place de plus en plus importante.

Il est vrai que l'aide publique au développement a assombri certains des paramètres traditionnels aux yeux de ceux qui en subissent l'impact. Aujourd'hui, beaucoup d'économies émergentes qui comptent sont devenues en même temps pays donateurs et bénéficiaires. Toutefois, cela dit, l'aide publique au développement reste d'une importance décisive pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et de progrès dans la réalisation des objectifs de développement dans d'autres domaines.

Aussi, au-delà de la nécessité impérieuse de trouver de nouvelles sources de financement, il nous faut honorer notre engagement politique de maintenir notre aide et nos engagements budgétaires s'agissant de relever le pourcentage de notre PNB consacré à l'APD.

J'aimerais faire remarquer aussi qu'étant donné les défis qui restent à relever et la recherche de mécanismes de financement novateurs, il nous faut sérieusement réfléchir au fait que, malgré son importance, l'APD ne suffira pas pour réaliser les objectifs de développement si nous ne recourons pas à d'autres mécanismes et instruments. J'aimerais tout simplement citer à cet égard notre objectif de lutte contre la faim et l'extrême pauvreté.

L'Organisation des Nations Unies a récemment déclaré un état de famine. Nous ne pensions pas être les témoins d'une déclaration d'un état de famine dans le monde au XXI^e siècle. L'ADP et l'aide alimentaire urgente sont certes nécessaires pour répondre à cette situation d'urgence de famine, elles ne mettront pas un terme aux pénuries alimentaires, à la faim ou à la malnutrition dont souffrent des millions de personnes. Il nous faut donc mettre en place des politiques agricoles différentes; lutter à terme contre la spéculation sur les produits alimentaires; et, évidemment, rechercher la paix et la stabilité politique, dont l'absence est cause de l'état de famine que nous avons récemment proclamé.

En ce qui concerne la recherche de mécanismes de financement novateurs, l'Espagne travaille de très près avec le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, qu'il préside au cours de ce deuxième semestre de 2011. J'aimerais signaler brièvement certains des domaines clefs sur lesquels nous nous sommes concentrés au cours des dernières années. Il s'agit, entre autres, d'un rôle bien

plus actif du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté; de l'arrivée de nouveaux donateurs; et de notre action dans la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud, qui est très importante, particulièrement vis-à-vis des pays de l'Amérique latine. Il y a également la nécessité d'un accès aux crédits pour les pays et les peuples les plus vulnérables de la planète. À cet égard, je signale que l'Espagne a accueilli le cinquième Sommet mondial sur le microcrédit en novembre et joué ainsi un rôle actif dans la lutte menée au niveau mondial contre la pauvreté et dans la recherche de sources de financement novateur. Nous sommes très actifs au sein du Groupe des Huit et du groupe de développement récemment créé dans le G-20.

Je voudrais aborder brièvement la question de la taxe sur les transactions financières, au sujet duquel d'importants progrès ont été réalisés récemment dans l'Union européenne. La position du Gouvernement espagnol est claire. Les recettes collectées au moyen de l'imposition d'une taxe sur les transactions financières internationales devront être destinées au soutien des politiques sociales : une partie pour les politiques sociales de l'Union européenne et l'autre pour soutenir des politiques sociales dans les pays en développement. Je tiens également à signaler, du fait de l'importance qu'il revêt, un autre mécanisme, qui est celui de la microtaxe sur le change. Cette microtaxe sur le change a été identifiée et étudiée de diverses manières par le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. C'est un outil très efficace. La variante de l'impôt minimal qui consiste à taxer à hauteur de 0,005 % les transactions monétaires internationales quotidiennes effectuées dans le monde permettrait de récolter 30 à 34 milliards de dollars par an.

L'application de cette microtaxe au change, conjuguée à son application aux échanges de droits d'émissions de carbone, domaine dans lequel elle a déjà généré 37 milliards de dollars, nous permettrait de recueillir des fonds suffisants pour financer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, dont le coût est estimé à 72 milliards de dollars.

Je tiens également à souligner le rôle important que jouent les transferts de fonds, en respectant bien entendu leur statut juridique en tant que ressources privées. Il est nécessaire de diminuer le coût des transactions dans le cadre des transferts de fonds et de mettre au point des initiatives visant à faciliter

l'investissement dans les pays de destination. L'Espagne a mis en œuvre quelques initiatives intéressantes, en collaboration avec la Banque européenne d'investissement et le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds du Fonds international de développement agricole.

Je voudrais en effet signaler qu'outre le problème de la dette, au sujet duquel l'incertitude que nous avons connue ces dernières semaines exige de notre part une attention et une coordination renforcées ainsi que la volonté de prendre des mesures coordonnées au niveau mondial, nous devons poursuivre les efforts que nous avons déployés jusqu'à présent dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). À cet égard, nous devons encourager les pays à accroître leurs contributions volontaires.

L'Espagne a fait partie des premiers pays à mettre en œuvre des programmes de développement basés sur l'annulation de la dette à condition que 60 % des fonds économisés grâce à l'annulation de la dette soient investis dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ces quatre dernières années, l'Espagne a ainsi converti plus de 380 millions d'euros de dette, qui ont été principalement investis dans des programmes d'investissement public dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Je tiens également à souligner qu'il est essentiel de lutter contre l'évasion fiscale et le trafic illicite de capitaux. Il est absolument nécessaire de progresser dans ce domaine afin de pouvoir favoriser une autre source de financement novatrice, car elle est celle qui connaîtra le plus grand succès à l'avenir. Il s'agit des ressources nationales de tous les pays en développement avec lesquels nous travaillons. Pour que les fonds nécessaires puissent être investis dans les politiques publiques, la lutte contre les inégalités et la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il importe que les ressources générées par les pays restent dans ces pays. À cette fin, nous devons adopter de nouvelles lois supranationales en matière fiscale et de lutte contre l'évasion illicite de capitaux afin de pouvoir ensuite travailler ensemble à des politiques de redistribution des revenus et des ressources nationales des pays en développement avec lesquels nous travaillons.

Enfin, j'en viens à la question du commerce. Il ne fait aucun doute que nous devons continuer d'aller de l'avant dans le cadre du Cycle de Doha, à l'avantage de tous les participants, surtout les pays en

développement. D'autre part, j'estime que les autres pays développés et les pays émergents doivent, comme l'a fait l'Union européenne dans le cadre de l'Initiative Tout sauf les armes, adopter des initiatives similaires pour faciliter l'accès en franchise de droits et hors quotas de tous les produits, sauf les armes, provenant des pays les moins avancés.

Pour terminer, je tiens à souligner que nous pouvons tous avancer dans la même direction dans les années à venir. Les objectifs du Millénaire pour le développement, dont la réalisation a clairement pris du retard dans certains domaines, représentent une progression pour la communauté internationale. Nous nous portons mieux avec le programme pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement que sans lui. Nous vivons une crise financière et économique que nous devons transformer en possibilités à saisir. Le moment de l'innovation est venu. Le moment de la confiance est venu. Le moment de l'intelligence est venu. Nous devons être capables de convertir cette crise financière, avec tous les problèmes qu'elle engendre, en une possibilité de développement mondial. Seule notre capacité à sortir ensemble de la crise que nous vivons nous permettra d'affirmer que nous avons trouvé des moyens d'œuvrer à un développement plus équitable et plus juste à l'avenir.

M^{me} Handrujovicz (Argentine) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe des 77 (G-77) et de la Chine. Le Groupe salue et encourage la tenue de ce cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, conformément à la résolution 65/314. Nous estimons qu'il nous offre une occasion d'examiner l'état de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement et d'envisager les tâches futures.

Le G-77 et la Chine se déclarent de nouveau préoccupés par les incidences négatives de la crise économique et financière actuelle sur le développement, mais aussi par ses effets néfastes sur les flux d'investissements directs, la dette extérieure et le commerce international. La crise financière et économique actuelle a une incidence négative sur les perspectives de croissance de nombreux pays en développement, car elle inverse les dynamiques de développement, fait augmenter la pauvreté et limite considérablement la capacité de ces pays à mettre en

place les mesures fiscales nécessaires pour atténuer les effets de la crise sur le développement.

Plus particulièrement, du fait du processus de mondialisation, qui a encore amplifié l'impact des conditions internationales sur les économies nationales, l'influence profonde des facteurs extérieurs sur la capacité des pays à mobiliser leurs ressources nationales a augmenté. La croissance économique est essentielle pour renforcer la mobilisation des ressources nationales. Cependant, de nombreux pays en développement sont loin d'avoir atteint le taux de croissance et les taux d'investissement requis pour la réalisation du développement durable. En conséquence, outre les politiques et les actions nationales, il est impératif de rechercher des mesures à même de rendre l'environnement international plus favorable.

Il convient de reconnaître que les efforts nationaux doivent être complétés par des mesures, des politiques et des programmes d'appui mondiaux visant à élargir les possibilités des pays en développement, tout en tenant compte des conditions nationales et en garantissant le respect de la maîtrise, des stratégies et de la souveraineté nationales. À cet égard, nous exhortons la communauté internationale à s'engager fermement à mobiliser les ressources nécessaires pour favoriser une croissance économique durable dans les pays en développement.

Le Sommet du Millénaire de 2010 a réitéré qu'il était capital d'honorer tous les engagements pris au titre de l'APD et a encouragé tous les donateurs à établir des calendriers en vue d'atteindre ces objectifs. De même, le Programme d'action d'Istanbul (A/CONF.219/3) a demandé aux pays donateurs d'honorer leurs engagements au titre de l'APD d'ici à 2015 et d'envisager d'augmenter de nouveau les fonds versés aux pays les moins avancés.

Le G-77 et la Chine sont d'avis qu'il est plus que temps que les pays donateurs rencontrent les pays en développement pour mettre au point des mécanismes par lesquels ils concrétiseront leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui qui consiste à consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à la coopération internationale.

Nous tenons à souligner que presque tous les pays en développement, à divers stades de développement, sont confrontés, d'une façon ou d'une autre, à des défis concernant la soutenabilité de la dette. Une approche et une solution globales sont nécessaires. À cet égard, le G-77 et la Chine insistent sur l'importance d'engager

des discussions approfondies, notamment au sein de l'ONU et d'autres instances appropriées, sur la nécessité et la faisabilité de nouveaux mécanismes de restructuration de la dette souveraine et de règlement de la dette, prenant en compte les multiples dimensions de la soutenabilité de la dette et son rôle dans la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

À cet égard, le Groupe des 77 se félicite du consensus atteint au cours des négociations de la Deuxième Commission sur le projet de résolution sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement (A/C.2/66/L.73), et sur la nécessité d'un débat au sein de cette instance sur la question et sur le rôle des agences de notation à court terme. Même si nous estimons qu'il faut faire davantage, ce consensus représente une avancée importante.

D'autre part, le G-77 considère le commerce international comme un outil essentiel pour assurer une croissance durable sur le long terme. L'accès au marché demeure un obstacle majeur aux exportations des pays en développement. Par ailleurs, certaines questions telles que les mesures commerciales discrétionnaires et unilatérales, le manque de transparence et de marchés ouverts et prévisibles, le financement du commerce, l'assistance technique liée au commerce, le traitement spécial et différencié des pays en développement, et l'interdiction d'utiliser des normes différentes à des fins protectionnistes – pour n'en citer que quelques-unes sur une liste assez longue – doivent être traitées en priorité dans nos discussions.

Afin de mobiliser pleinement le potentiel du commerce, il importe de maintenir un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable, contribuant à la croissance, au développement durable et à l'emploi, en particulier pour les pays en développement. Dans ce contexte, tous les pays, en particulier les pays développés, doivent renoncer à toute mesure protectionniste, notamment les subventions agricoles et les barrières non tarifaires au commerce, et rectifier toutes les mesures déjà prises qui faussent le commerce. Nous appelons à la réalisation de tous les engagements pris en 2005 dans la Déclaration ministérielle de Hong Kong de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui favorisent les pays les moins avancés.

Par ailleurs, nous tenons à réaffirmer le rôle central de l'ONU en tant que centre de coordination dans le processus de suivi du financement du développement, ainsi que la nécessité de conserver ce rôle afin de garantir la continuité et le dynamisme du processus. Dans le même temps, nous réaffirmons la nécessité d'intensifier encore l'implication de toutes les parties, notamment le système des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, dans le suivi et la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey et à Doha.

Le Groupe estime que de nombreux problèmes systémiques auxquels se heurte l'économie mondiale n'ont pas encore été réglés. La réforme de l'architecture financière mondiale n'est pas terminée, et tous les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés. La prise en compte des questions systémiques – notamment le renforcement de la cohérence des systèmes monétaire, financier et commercial au service du développement – doit occuper une place de choix dans notre ordre du jour.

À cet égard, le G-77 et la Chine insistent à nouveau sur la nécessité d'une réforme substantielle et globale du système et de l'architecture économiques et financiers internationaux, en particulier les mandats, le champ d'action et la gouvernance des institutions de Bretton Woods. Ces réformes doivent refléter les réalités actuelles, et faire en sorte que les pays en développement soient dûment représentés et participent pleinement aux processus de prise de décisions et d'établissement de normes des institutions de Bretton Woods, en vue de combler les lacunes démocratiques de ces institutions.

Le G-77 et la Chine réaffirment leur position concernant la nécessité d'un mécanisme de suivi renforcé aboutissant à une conférence de suivi en 2013 et à la création d'une commission sur le financement du développement. À ces fins, l'on espère que le rapport qui sera soumis par le Secrétaire général l'année prochaine portera sur cette proposition et comprendra – dans le cadre d'une évaluation analytique des arrangements institutionnels destinée au processus de suivi – des propositions qui seront examinées par les États Membres concernant l'organisation, la composition, la structure, le mandat, le champ d'action et d'autres aspects pertinents de cette commission, sous les auspices de l'Assemblée générale.

Enfin, après avoir insisté sur l'importance cruciale du financement du développement pour la réussite du processus de développement, et sur la nécessité d'organiser une conférence de suivi en 2013, je tiens à souligner la volonté du G-77 et de la Chine d'interagir de manière constructive et substantielle sur ce processus dans le but de parvenir à un résultat réussi.

Pour terminer, je voudrais rappeler une fois de plus, au nom du Groupe, que nous sommes attachés à un échange de vues ouvert, honnête et objectif avec tous nos partenaires ici présents. Nous pensons que nos discussions et délibérations portant sur diverses questions de fond du Dialogue de haut niveau pourraient contribuer de manière substantielle à l'issue de la session en cours, et nous aider à progresser dans l'exécution des engagements pris à Monterrey et à Doha.

M. Sefue (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie et vous félicite, Monsieur le Président, de votre leadership dans l'organisation de ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, dont le thème est « Consensus de Monterrey et Déclaration de Doha sur le financement du développement : état de la mise en œuvre et travail à accomplir ».

J'ai l'honneur de parler au nom du Groupe des États d'Afrique, qui s'associe pleinement à la déclaration prononcée à l'instant par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'objectif primordial du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement a été, et reste, l'augmentation, la mobilisation et l'amélioration du financement destiné aux objectifs de développement convenus, notamment en Afrique. Pour être crédibles, ces résultats doivent permettre d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Plus important encore, ils doivent contribuer à créer l'espace politique nécessaire et à renforcer les capacités favorables à une croissance et à un développement économiques soutenus et durables dans nos pays.

C'est sur cette base que nous devons évaluer les progrès – ou leur absence – de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Ces deux documents reposent de façon critique sur un contrat mondial de responsabilités partagées mais différenciées, et de véritable partenariat, chaque partie

s'acquittant de ses responsabilités et remplissant ses engagements.

Dans une large mesure, les pays africains ont honoré la plupart des engagements qu'ils ont pris dans les deux forums. Ce sont là des engagements que nous tenons à rappeler, notamment, mais non exclusivement, l'appropriation nationale du programme de développement, la mobilisation des ressources nationales, de solides politiques économiques et sociales, la bonne gouvernance, l'état de droit, la paix et la stabilité. Les résultats de la mise en œuvre de nos engagements sont encourageants, et nous pensons que s'il y avait eu davantage d'appui externe, ils auraient été encore meilleurs.

Les résultats récents en termes de croissance économique en Afrique, quoique inégaux, se sont remis assez rapidement de la crise financière et économique mondiale, en partie en raison de la demande des produits de base dans les économies émergentes, et en partie grâce à la poursuite de bonnes politiques économiques et de gestion. Malgré cette reprise, toutefois, la croissance dans de nombreux pays demeure en dessous de la moyenne des 7 % jugés nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, la croissance n'a pas toujours été synonyme de progrès vers l'objectif ultime du travail décent et de la réduction de la pauvreté. Par conséquent, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer la croissance à travers tout le continent, et veiller à ce qu'elle profite aux pauvres et réponde aux besoins particuliers des jeunes et des femmes.

De nombreux pays ont vu une augmentation notable des IDE, notamment dans le secteur des industries extractives. Néanmoins, dans l'ensemble, les flux d'IDE à destination de l'Afrique ont baissé, tombant de 72 milliards de dollars en 2008 à 58,6 milliards de dollars en 2009, principalement à cause de la crise financière et économique mondiale. Les transferts de fonds ont également subi les effets de la crise, leur montant total tombant de 41,1 milliards de dollars en 2008 à 38,5 milliards de dollars en 2009. Il ne fait toutefois aucun doute que les transferts de fonds sont devenus la plus importante source de flux de capitaux vers l'Afrique après l'IDE, et qu'ils ont représenté près de 7 % du PNB africain en 2010. Nous devons donc trouver des moyens de faciliter, simplifier et réduire les coûts de transaction des transferts de fonds.

Je voudrais également ajouter que la plupart des améliorations observées en Afrique en termes de croissance économique et d'échanges commerciaux doivent être attribuées à la coopération Sud-Sud, que nous souhaitons encourager à l'avenir.

De nombreux gouvernements africains s'emploient activement à mobiliser des ressources nationales malgré les obstacles structurels, notamment l'importance du secteur informel et la faiblesse des capacités institutionnelles, ainsi que malgré la pauvreté dont souffre une grande partie de la population de ces pays. En outre, la récente crise économique et financière mondiale a eu un impact négatif sur la capacité de mobiliser des ressources nationales. À cet égard, nous appelons à un appui soutenu aux efforts nationaux visant à mobiliser des ressources nationales, entre autres moyens d'action.

Si le montant de l'aide à l'Afrique a augmenté de 4 % en 2010, le problème reste de tenir tous les engagements pris aux différentes conférences sur le développement et aux sommets du Groupe des Huit. En outre, nous devons encore améliorer la qualité, la prévisibilité et l'efficacité de l'aide. Les difficultés économiques et financières que continuent de rencontrer les pays développés et d'autres États ne doivent pas leur servir de prétexte pour ne pas honorer les engagements pris à l'égard des pays en développement. Nous nous félicitons des engagements en ce sens annoncés par certains de ces pays, et nous appelons les autres à faire de même. Nous préconisons également de prendre des mesures sur d'autres modes novateurs de financement du développement.

Nous nous félicitons également de l'allègement de la dette de certains pays africains. Nous appelons à un tel allègement de la dette des pays qui attendent un appui similaire.

De nombreux pays africains ne ménagent aucun effort pour accroître leur productivité et leur compétitivité, ainsi que pour diversifier leurs exportations. Ils veulent échapper à la pauvreté grâce aux échanges commerciaux. Néanmoins, si l'appui fourni dans le cadre de l'aide pour le commerce a été renforcé ces dernières années, le régime commercial international reste défavorable. Les économies africaines continuent de pâtir de législations et de pratiques commerciales injustes et d'une marginalisation au niveau mondial, la part du continent dans le commerce mondial ne représentant que 3,1 % en 2009.

Les négociations commerciales du Cycle de Doha, qui auraient dû s'achever en décembre 2005, sont toujours au point mort et, depuis 2008, étaient axées sur des questions de procédure plutôt que sur des questions de fond. Nous appelons à réaliser des progrès dans l'examen des questions de fond, notamment à mettre l'accent sur le développement.

L'Afrique doit avoir une présence accrue et davantage voix au chapitre dans la gouvernance économique internationale et prendre part à la réforme de l'architecture financière mondiale. Cela exige la prise de décisions audacieuses et dépassant ce que nous avons vu jusqu'ici. Le Groupe des États d'Afrique réaffirme également sa position de longue date, à savoir qu'il est nécessaire de réformer le système monétaire et financier international pour un développement réel.

Le Consensus de Monterrey devait marquer un tournant dans le financement du développement. Il s'agissait d'un pacte mondial visant un développement commun et durable. Nous pouvons encore atteindre ces objectifs. L'Afrique jouera son rôle, et nous demandons à tous nos partenaires de tenir le leur également.

M. Kohona (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom du Groupe des Quinze (G-15), un groupe de pays en développement pour la consultation et la coopération Sud-Sud et Nord-Sud qui compte 17 États membres. Ces 10 dernières années, nous n'avons cessé de tenir compte des questions suivantes pour le financement du développement.

La crise financière et économique mondiale a justifié tous nos appels à une restructuration globale, cohérente et transparente de l'architecture financière internationale. Il faut redoubler d'efforts pour réformer et renforcer le système financier international et son architecture, notamment avec une surveillance impartiale et efficace des grands centres financiers et des marchés financiers assurée par le FMI.

Afin de tenir compte des réalités actuelles et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux pays en développement, y compris les plus pauvres d'entre eux, nous appelons à la ratification rapide de la révision des quotes-parts du FMI déjà convenue et à la finalisation de toutes les réformes de la participation et de la représentation au Groupe de la Banque mondiale. Nous appelons également à l'adoption d'une nouvelle formule de calcul des quotes-parts qui rende bien compte de l'importance relative des pays en développement dans l'économie mondiale, tout en

reconnaissant l'importance de l'action collective, de la coopération et de la solidarité internationales.

Nous encourageons la promotion de nouveaux cadres et institutions financiers novateurs, démocratiques et axés sur le développement, suivant les modèles identifiés par les différentes conférences des Nations Unies sur le financement du développement et la crise financière et économique mondiale. Demeurent essentielles les aspirations, dont le Consensus de Monterrey se fait l'écho, à renforcer le rôle de direction de l'ONU dans la promotion de la cohérence et de l'efficacité des activités menées par la Banque mondiale, le FMI et l'OMC.

Nous soulignons donc l'importance d'organiser une conférence d'examen en 2013 pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, afin d'insuffler un dynamisme nouveau au partenariat international pour le développement, en tenant compte de l'engagement pris d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Le contexte économique actuellement difficile, ainsi que les mesures d'austérité et les plans de rigueur fiscale mis en œuvre par des pays développés, ne doivent pas amener ces pays à revenir sur leurs engagements de fournir une aide aux pays en développement. Nous appelons donc les pays donateurs à atteindre en temps voulu leurs objectifs bilatéraux et multilatéraux au titre de l'APD fixés dans les principales instances internationales.

Nous encourageons également la prise en considération de sources novatrices de financement du développement, tant à court terme qu'à long terme, en particulier au profit des PMA. Alors que les PMA souffrent d'un important resserrement du crédit, les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire membres du G-15 sont également concernés, parce qu'ils dépassent le seuil fixé pour bénéficier de l'APD. La récente crise financière a également eu des incidences négatives sur les sources de financement traditionnelles, tel l'investissement direct étranger, les revenus de l'exportation et les flux de capitaux liés à des investissements privés.

Nous insistons sur le rôle du commerce en tant que moteur du développement. Nous demandons que les mesures fiscales appropriées soient prises pour financer le développement, notamment par de nouvelles mesures d'allègement de la dette des pays en développement très endettés. Nous soulignons également que les programmes d'allègement de la dette

et les moratoires sur la dette ne doivent pas être assortis de conditions démesurées et doivent répondre pleinement aux besoins des pays bénéficiaires.

Je voudrais maintenant faire quelques observations à titre national.

En tant que pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), Sri Lanka s'emploie activement à garantir une solide protection sociale. Depuis l'indépendance, le pays garantit la gratuité de l'éducation de l'école primaire à l'université et celle des soins de santé à vie, et propose des programmes de nutrition pour les enfants. Cela nous a permis d'atteindre les OMD visant à assurer l'éducation primaire pour tous et à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ces objectifs ont été atteints dans le plein respect des traditions de gouvernance démocratique, de transparence et de dépenses publiques, qui donnent priorité au bien-être de la population.

La coopération Sud-Sud commence à faire figure d'instrument important en matière d'aide au développement. Grâce à la force croissante des économies émergentes, celles-ci pourraient transférer une expérience précieuse et apporter un appui financier à d'autres pays en développement. Le G-15 est un forum viable de promotion de la coopération Sud-Sud. De plus en plus, il apparaît que cette perspective sera importante à l'avenir, et de nombreux pays en développement en bénéficient.

Sri Lanka est prêt à jouer un rôle actif afin de prendre part aux programmes Sud-Sud et aux programmes triangulaires Nord-Sud-Sud et d'en bénéficier.

M. Grunditz (Suède) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays nordiques – le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. Nous nous associons à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne.

Le Consensus de Monterrey, réaffirmé par la Conférence de suivi de Doha, est un accord historique sur le financement du développement. La force de ce partenariat mondial réside dans sa démarche globale. Aujourd'hui, je voudrais mettre en relief trois éléments clefs de ce partenariat que la communauté internationale doit prendre en compte en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le premier élément est l'obligation mutuelle de rendre des comptes. L'aide publique au développement demeure une source importante du financement du développement, en particulier pour les pays les moins avancés, ainsi que dans le cadre des efforts visant à relever les défis particuliers de développement dans les pays fragiles ou en conflit. Nous encourageons les États Membres concernés à intensifier leurs efforts afin d'honorer l'engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement.

Nous devons veiller à ce que nos efforts conjoints produisent à un maximum de résultats viables, et que nos activités soient transparentes et se basent sur le respect du principe de responsabilité. Nous nous félicitons des principes sur lesquels repose le partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement. Ce programme mondial donne un nouvel élan à la réalisation des OMD. Des processus transparents, une programmation orientée vers les résultats, une gestion basée sur les résultats et un contrôle et un suivi efficaces sont des éléments essentiels pour réaliser un développement durable sur le terrain au profit des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

Les mécanismes innovants de financement peuvent aider les pays en développement à mobiliser des ressources supplémentaires et à lutter contre les changements climatiques. Cela fait partie du programme des Nations Unies. Certains États Membres ont mis en place de tels mécanismes, tandis que d'autres sont en train d'explorer de nouvelles options. Un dialogue actif et inclusif est nécessaire à cet égard.

Le deuxième élément, ce sont des politiques responsables. S'il est vrai qu'une aide efficace et axée sur les résultats et les mécanismes de financement innovants sont essentiels, ils ne suffisent pas pour atteindre nos objectifs. Une approche globale du développement, conforme au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha, suppose également la mobilisation des ressources nationales en tant qu'élément central du financement du développement.

La responsabilité d'assurer son propre développement incombe au premier chef à chaque pays. La fourniture des biens publics, la redistribution des richesses et l'obligation de rendre des comptes qu'ont les gouvernements à l'égard de leurs citoyens exigent des systèmes fiscaux justes, efficaces et efficients. Sur ce point, nous estimons que les Nations

Unies ont une occasion de jouer leur rôle en matière d'élaboration de normes et de renforcement des capacités pour aider les pays en développement à élargir leur base fiscale et à formuler des politiques d'éradication de la pauvreté à travers une allocation plus équitable et plus responsable des ressources.

On estime que la valeur des flux illégaux de capitaux en provenance des pays en développement dépasse de loin le montant total de l'aide publique au développement. La lutte contre ces flux illégaux peut contribuer considérablement à dégager des ressources qui seraient investies dans le développement. De la même manière, le recouvrement de ces avoirs pourrait également être une contribution importante dans ce contexte.

Il convient aussi d'intensifier les efforts de lutte contre la corruption. À cet égard, les institutions financières internationales tiendront une place particulièrement importante. Les organes de l'ONU jouent un rôle actif par le biais d'une sensibilisation générale et d'instruments tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Nous encourageons tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier ces deux conventions.

Le troisième élément est la capacité à s'adapter. La cohérence des activités et la coordination entre différentes institutions demeurent essentielles. Les pays nordiques voudraient rappeler que les Nations Unies et les institutions financières internationales ont des mandats complémentaires. Nous les encourageons à coordonner leurs efforts de façon plus efficace afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence de la gouvernance mondiale.

Nous faisons face à un environnement en pleine mutation en matière de développement, où il y a à la fois de nouveaux défis et de nouveaux instruments et acteurs prêts à relever ces défis. Nous encourageons la société civile et le secteur privé à jouer un rôle plus important dans le développement mondial. La collaboration entre différents secteurs peut élargir nos points de vue et aboutir à de nouveaux partenariats efficaces pour le développement. Nous sommes également favorables au renforcement de l'intégration régionale, notamment à la coopération Sud-Sud. Dans l'avenir, nous devons déployer des efforts conjoints caractérisés par l'obligation mutuelle de rendre des comptes, l'appropriation nationale, des partenariats

inclusifs et le souci premier de voir les résultats du développement sur le terrain.

M. Khan (Indonésie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Tout en apportant sa contribution, l'ASEAN s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77.

Avec une population totale de 600 millions de personnes – dont 20 % vivent toujours dans la pauvreté –, le développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement continuent de lancer un défi à l'ASEAN. Ce défi est exacerbé par une forte croissance démographique et l'incertitude persistante qui caractérise l'économie mondiale. Pour l'ASEAN, il est donc essentiel que, chaque fois que les États Membres abordent la question du financement du développement, nous le fassions en gardant à l'esprit l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des OMD.

L'ASEAN reconnaît que le développement est la responsabilité première de chaque nation. Toutefois, un environnement international favorable est crucial et, en son absence, les perspectives d'une croissance et d'un développement durables, inclusifs et équitables sont fortement diminuées. Ceci est particulièrement vrai pour la région de l'ASEAN, où le commerce international constitue une source importante de financement du développement et où l'accumulation et la mobilisation des ressources nationales pour le financement du développement demeurent limitées.

Par conséquent, nous sommes pleinement engagés à assurer la pleine mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Nous avons réaffirmé cet engagement il y a trois semaines au dix-neuvième sommet de l'ASEAN qui s'est tenu à Bali (Indonésie), où nos dirigeants ont pris la décision d'assurer la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international et d'honorer les engagements mondiaux en matière de financement du développement.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, le monde fait face à un processus de changement qui aura des effets importants sur nos activités de développement. Nous avons pensé que nous sortirions plus forts de la crise financière et économique de 2008. Toutefois, il apparaît clairement que les mêmes problèmes systémiques au sein de l'économie mondiale n'ont pas été résolus et que nous sommes confrontés à

la menace d'une nouvelle crise mondiale, à cause des remous financiers dans la zone euro.

En plus des menaces qui pèsent sur l'économie mondiale, le monde continue de faire face à des problèmes et des défis fondamentaux dans des domaines comme la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité de l'approvisionnement en eau, les changements climatiques et les catastrophes naturelles. Alors que nous sommes confrontés à ces incertitudes et difficultés qui pèsent sur les activités de développement, nous attendons beaucoup de la coopération internationale pour le développement. Nous estimons donc qu'il est impératif de revenir en arrière et d'honorer l'esprit et les principes du Consensus de Monterrey. À notre avis, l'approche intégrale et multidimensionnelle du Consensus de Monterrey offre une feuille de route importante concernant le financement et la coopération pour le développement; elle est encore plus pertinente aujourd'hui au vu de la situation mondiale. À cet égard, l'ASEAN voudrait souligner cinq points principaux relatifs au renforcement du financement et de la coopération pour le développement.

Premièrement, nous devons prendre des mesures concrètes pour renforcer la mise en œuvre des six piliers du Consensus de Monterrey. Nous devons garantir la réalisation de tous les objectifs et engagements rangés sous les six piliers d'une façon équilibrée et complémentaire.

Deuxièmement, une réglementation financière internationale, son suivi et sa supervision doivent continuer à être renforcés. Il est également impératif d'améliorer la coordination entre les pays. Nous devons apprendre à sortir des sentiers battus et saisir l'occasion qui se présente à nous pour faire face, ensemble, aux difficultés économiques mondiales. De plus, nous devons envisager des façons d'intensifier le dialogue pour maintenir une économie mondiale qui soit plus ouverte, équitable, durable et résistante aux crises économiques et d'accroître la coopération afin de faire face aux différentes conséquences qu'ont les crises mondiales sur les groupes de la société les plus vulnérables.

La réforme de la gouvernance du système financier international doit aussi être accélérée. Les économies émergentes étant aujourd'hui un moteur important de l'économie mondiale, elles doivent aussi se faire mieux entendre et exercer une responsabilité accrue dans les institutions financières internationales.

Parallèlement, l'ASEAN salue les mécanismes régionaux destinés à compléter les rôles des institutions financières internationales s'agissant de garantir la stabilité du système financier mondial. Au mois de mars 2010, les pays de l'ASEAN +3 ont rendu officielle l'Initiative de Chiang Mai pour un accord de multilatéralisation, un système de swap de devises conçu pour remédier aux difficultés de liquidités à court terme dans la région et pour compléter les mécanismes financiers internationaux existants.

Troisièmement, alors que l'ASEAN continue de demander que soient remplis les engagements et atteints les objectifs de l'aide publique au développement, des initiatives comme le Réseau de financement des infrastructures de la Banque mondiale et de l'ASEAN – qui soutient des partenariats innovants entre les secteurs public et privé pour le développement des infrastructures dans la région – pourraient fournir un financement additionnel utile pour l'aide publique au développement.

Quatrièmement, il est essentiel de renforcer le commerce international. Nous devons résister aux tentations protectionnistes et conclure dès que possible le Cycle de Doha organisé sous l'égide de l'OMC et axé sur le développement. De plus, davantage d'efforts doivent être déployés pour stimuler et faciliter les échanges Sud-Sud – qui ont permis, par le passé, de réaliser des progrès en matière de développement dans les pays en développement – même si les échanges Nord-Sud doivent continuer de constituer un élément majeur du commerce mondial.

Enfin, nous devons continuer d'assurer le dynamisme du processus de suivi du Consensus de Monterrey sur le financement du développement. Nous devons prendre des mesures dans la bonne direction, faire le bilan des progrès réalisés jusqu'à présent, et continuer de garantir l'utilisation efficace des ressources et mécanismes disponibles. Plus important encore, l'ASEAN estime qu'il est nécessaire de renforcer le processus intergouvernemental pour effectuer le suivi du financement du développement.

L'ASEAN est convaincue que le programme du financement du développement est d'une importance vitale. Il maintient la stabilité et la durabilité de notre développement économique et pourrait améliorer la vie de millions de personnes. Il est important de s'acquitter des promesses et de concrétiser les plans.

Pour terminer, l'ASEAN voudrait rassurer l'Assemblée sur notre complète détermination à rester

totalemen t engagés dans le processus visant à garantir un suivi approprié et efficace de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, comme il a été réaffirmé dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement.

M. Rai (Népal) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe des pays les moins avancés. Notre groupe s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous remercions le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé en temps opportun ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Selon les *Perspectives de l'économie mondiale* (*World Economic Outlook*) publiées par le FMI en septembre 2011, l'économie mondiale était dans une phase de ralentissement de la croissance et d'augmentation des risques. Nous exprimons notre préoccupation car, au vu des circonstances actuelles, les PMA ne seront certainement pas en mesure de réaliser beaucoup d'objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, en raison d'une pénurie de plus en plus importante de financement. Il va sans dire que les PMA devraient déployer des efforts considérables pour mobiliser les ressources nationales, mais leurs faiblesses structurelles limitent considérablement leur capacité à le faire. Par conséquent, les PMA ont besoin de mesures de soutien international solides pour faire face aux difficultés de développement complexes qu'ils rencontrent.

De plus, le climat extérieur continue d'être défavorable aux PMA. La part des PMA dans le commerce mondial s'est maintenue à 0,33 % depuis le Consensus de Monterrey. Dans certains cas, la proportion des exportations mondiales des PMA qui jouissent d'un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingentement ne dépasse pas 50 %. Il est par conséquent essentiel d'augmenter le nombre de produits couverts dans l'intérêt des PMA et de simplifier les règles d'origine pour améliorer les effets du développement de l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingentement.

Nous partageons totalement l'évaluation faite par le FMI dans ses *Perspectives économiques mondiales*, qui indiquent que la communauté internationale doit mobiliser la volonté politique nécessaire et concentrer son attention pour concevoir un plan crédible afin de faire avancer le Cycle des négociations commerciales

de Doha. L'échec de ces négociations pourrait conduire à une fragmentation du système commercial mondial et à un affaiblissement de l'OMC et du multilatéralisme, ce qui ne serait bon pour aucun pays.

Alors que le Cycle de Doha n'est toujours pas achevé, il est essentiel que les dispositions de la Déclaration ministérielle de Hong Kong (OMC) portant sur les dispositions en franchise de droits et sans contingentement soient mises en œuvre rapidement, particulièrement au moyen d'exemptions des droits de douane nécessaires pour accélérer les exportations de services des PMA, un traitement préférentiel et plus favorable pour les services et fournisseurs de services et l'élimination de mesures de soutien faussant les échanges commerciaux du coton. À cet égard, nous apprécions les efforts déployés actuellement à la Conférence ministérielle tenue à Genève ce mois-ci, qui permettront d'obtenir les premiers résultats du Cycle de Doha.

Nous exprimons notre préoccupation au sujet de la distribution inégale de l'aide pour le commerce, puisque seulement 10 PMA bénéficient des deux tiers de l'aide. En vertu du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés d'Istanbul, nos partenaires de développement devraient fournir en priorité aux PMA une assistance technique liée au commerce efficace et une aide au renforcement des capacités, notamment en accroissant la part d'assistance destinée aux PMA par l'aide pour le commerce ainsi que l'appui au Cadre intégré renforcé. Étant donné la vulnérabilité économique des PMA, nous soulignons que les engagements pris au titre de l'aide pour le commerce devraient être prévisibles, prévoir des subventions et s'ajouter aux engagements existants pris au titre de l'aide publique au développement.

L'aide publique au développement demeure la plus grande source de financement externe pour tous les PMA. Par conséquent, il est extrêmement préoccupant qu'il y ait encore un énorme écart entre les engagements pris en matière d'aide et la concrétisation de ceux-ci. L'aide publique au développement allouée aux PMA par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques représente 0,10 % du PNB global des pays donateurs. Cela reste encore bien en deçà de l'objectif qui prévoyait d'atteindre 0,15 à 0,20 % d'ici à 2015.

De plus, nous notons avec inquiétude qu'alors que l'aide programmable pour les pays destinée à la

majorité des PMA doit augmenter d'un total de 3,1 milliards de dollars entre 2009 et 2012, 13 PMA subiront probablement une réduction de 0,8 milliard de dollars, avec pratiquement aucune prévision de croissance pour 2012. Dans ce contexte, nous soulignons que le Programme d'action d'Istanbul demande aux pays donateurs de s'acquitter de leurs engagements pris au titre de l'aide publique au développement d'ici à 2015 et d'envisager d'accroître encore davantage les ressources destinées aux PMA par la suite.

Nous insistons sur le fait que l'allocation de l'aide doit tenir compte des besoins et des vulnérabilités structurelles des pays bénéficiaires et qu'elle doit être distribuée à beaucoup. Toutes les ressources extérieures, notamment l'APD, doivent être totalement alignées sur les priorités nationales et les besoins des PMA. Ces ressources doivent être canalisées par le biais des systèmes budgétaires nationaux. Le leadership des PMA et l'appropriation nationale doivent être pleinement respectés dans le cadre du processus de développement. Nous demandons une action concrète dans le sens d'une aide non liée, une coordination accrue de l'action des donateurs et un appui financier accru aux PMA dans les situations d'après conflit.

Nous sommes vivement préoccupés de constater que malgré l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, beaucoup de PMA sont encore aux prises avec une lourde dette. Le service de la dette absorbe une grande partie de leurs ressources. La communauté internationale doit prendre des mesures efficaces, particulièrement en annulant la totalité des dettes multilatérale et bilatérale due à tous les créanciers des PMA, afin de garantir la soutenabilité de la dette à long terme. En outre, les problèmes de la dette des PMA ne faisant pas partie des PPTE se sont aggravés à cause des multiples crises mondiales. Nous demandons donc aux institutions de Bretton Woods de reconduire l'Initiative PPTE pour remédier aux problèmes de la dette de l'ensemble des PMA.

Le volume de l'IDE qui afflue vers les PMA demeure faible, et se concentre pour la plus grande partie dans les secteurs extractifs. Les partenaires de développement doivent encourager leurs entreprises, par des mécanismes d'incitation, à diversifier leurs investissements dans les secteurs productifs des PMA et à accroître l'impact des IDE sur le développement.

Au vu de l'augmentation des transferts de fonds vers les PMA, il est nécessaire d'accroître leur effet sur le développement. Pays hôtes comme pays d'origine doivent s'efforcer de faire appel au potentiel économique de la diaspora en créant un environnement juridique, réglementaire et institutionnel propice et en réduisant les coûts de transaction. Il faut aussi prêter l'attention voulue à la sûreté et à la sécurité des travailleurs migrants, ainsi que les protéger contre la discrimination et les traiter équitablement.

Étant donné les immenses besoins en financement des PMA dans les secteurs du changement climatique et de l'environnement, outre la filière rapide de financement qui attend toujours d'être mise en place et le Fonds de Copenhague pour le climat, il faut explorer plus avant et élargir le potentiel des mécanismes de financement novateurs, en donnant la priorité aux PMA. Les sources de financement novateur ne doivent en aucun cas se substituer aux sources traditionnelles de financement, en particulier à l'APD.

Nous demandons en priorité une réforme de fond et globale du système financier international et de son architecture. Dans cette réforme, il faut veiller à ce que les PMA fassent entendre leur voix et participent au processus de prise de décisions et d'établissement des normes par les institutions de Bretton Woods. Il est essentiel que les institutions financières internationales reconnaissent les PMA comme une catégorie spéciale, en se basant sur l'indice de vulnérabilité des Nations Unies, afin d'accroître l'efficacité de leurs mesures d'appui à ce groupe de pays. Nous soulignons en outre qu'il faut que l'architecture du commerce et de la finance internationaux assiste les PMA et réponde à leurs besoins et priorités particuliers.

Dans le contexte des débats d'aujourd'hui sur le financement du développement, nous insistons une fois de plus sur la nécessité de mettre en œuvre, pleinement et de façon opportune et efficace, le Programme d'action d'Istanbul en vue de concrétiser la vision du Consensus de Monterrey, pour que le XXI^e siècle devienne le siècle du développement pour tous, notamment les PMA.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Mayr-Harting (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Tout d'abord, nous sommes heureux de participer à ce cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002, le financement du développement est lié à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les OMD. Le moment est venu maintenant de terminer le travail qui reste à réaliser concernant les OMD.

La mobilisation du financement du développement à partir de toutes les sources disponibles est essentielle pour lutter contre la pauvreté et pour atteindre les objectifs fixés. Les budgets nationaux des pays en développement restent la principale source de financement du développement. Parmi les autres sources, il y a les courants d'investissement direct étranger, l'APD – qui vient s'ajouter à d'autres sources internationales et qui joue un rôle de catalyseur, les transferts de fonds des migrants, les donations privées, les prêts d'investissement et les sommes de plus en plus importantes dépensées par les nouvelles puissances économiques.

Les pays en développement sont responsables au premier chef de leur propre développement et il leur revient d'en assurer la prise en main. Un environnement national favorable dans les pays en développement, notamment de solides régimes fiscaux et des cadres améliorés de politique et de gouvernance, est essentiel pour mobiliser les ressources nationales. L'aide seule ne suffira jamais à répondre durablement aux besoins de développement des pays en développement.

Les flux de capitaux internationaux, les transferts de fonds et, dans une certaine mesure, l'investissement direct étranger ont été particulièrement instables au cours des quatre dernières années. Le renouveau de confiance dans les marchés mondiaux permettra d'accroître et de stabiliser les flux de capitaux internationaux.

Des progrès considérables ont été faits depuis le Consensus de Monterrey dans la mobilisation des ressources par le biais des mécanismes de financement novateur. Il faut manifestement mobiliser davantage les contributions non gouvernementales, qui s'ajoutent aux sources traditionnelles. L'Union européenne cherche de nouvelles méthodes de financement qui permettent de mobiliser un financement supplémentaire à partir de nouvelles sources et de nouveaux partenaires, en

particulier le secteur privé. Conformément à la Déclaration du G-20, nous prenons acte des initiatives de certains des pays de l'Union européenne de taxer le secteur financier à diverses fins, notamment de l'imposition d'une taxe sur les transactions financières, entre autres, pour appuyer le développement.

Pour l'Union européenne, la politique du commerce extérieur est d'une importance capitale. En période de crise économique et politique, les politiques facilitant l'ouverture des marchés et l'investissement sont parmi les outils les plus efficaces pour favoriser durablement la reprise économique. Il est essentiel que les membres de l'OMC avancent dans les négociations commerciales multilatérales durant la huitième Conférence ministérielle de l'OMC, qui doit se tenir la semaine prochaine à Genève.

En 2010, l'APD mondiale a atteint son chiffre le plus élevé, comme l'a fait l'APD collective de l'Union européenne, atteignant un montant de 54 milliards d'euros. L'Union européenne a aussi représenté 65 % de l'augmentation de l'aide depuis 2004, et elle continue de mobiliser plus de la moitié de l'aide mondiale. Nous nous sommes assigné l'ambitieux objectif de faire passer l'aide collective à 0,7 % du revenu national brut à l'horizon 2015. En 2010, nous avons continué d'accroître notre aide de plus de 4,5 milliards d'euros, sans toutefois atteindre notre cible collective intermédiaire. En juin, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ont réaffirmé que l'Union était déterminée à atteindre ces objectifs d'aide au développement d'ici à 2015.

Au Forum sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu la semaine dernière à Busan, l'Union européenne a adopté une position commune, insistant sur le fait que les résultats et la responsabilité, l'appropriation démocratique, la transparence et une réduction de la fragmentation de l'aide étaient des éléments clefs de l'efficacité de l'aide. Nous saluons le Partenariat de Busan pour une coopération efficace pour le développement qui, pour la première fois, a mis en place un cadre convenu de l'efficacité de l'aide et du développement embrassant les donateurs traditionnels et les économies émergentes, ainsi que la société civile et d'autres acteurs du développement.

Une politique cohérente de développement est un objectif inscrit dans les traités de l'Union européenne. L'Union européenne tient compte de ces objectifs de développement dans celles de ses politiques qui ne concernent pas directement le développement et qui

sont susceptibles d'affecter les pays en développement. Le programme de travail 2010-2013 de la Commission européenne pour une politique cohérente de développement est centré sur ces enjeux politiques considérés comme étant les plus pertinents pour atteindre les OMD, notamment le commerce et le financement, les changements climatiques, la sécurité alimentaire, la migration et la sécurité.

Pour terminer, je conviens qu'il nous reste encore d'importants défis à relever en matière de développement. Les bourgeons du changement sont là, mais nous ne saurions négliger de nous en occuper. Il nous faut faire plus pour les entretenir. La fierté que je ressens pour ce que nous, en Europe, avons réalisé en matière de développement n'est tempérée que par le sentiment de frustration qu'il nous reste encore beaucoup plus à faire. Nous continuerons, avec tous nos partenaires, d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement arrêtés à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

M. Fozle Hossain Badshah (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées par les représentants de l'Argentine et du Népal, qui se sont respectivement exprimés au nom du Groupe des 77 et de la Chine et des PMA. Nous savons que le présent Dialogue de haut niveau a été convoqué en vertu de la résolution 65/314 pour faire le bilan de l'état de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, mais aussi pour définir les tâches à entreprendre dans ce domaine.

Dix ans après la tenue de la Conférence internationale sur le financement du développement, à Monterrey, le consensus auquel nous sommes parvenus à l'époque est en pleine marasme. Pire encore, les engagements pris à Monterrey sont mal interprétés, et la notion même de consensus est présentée de manière arbitraire. Cette situation est regrettable, et elle revient à se moquer des pays les plus pauvres du monde. Les effets négatifs de la crise économique et financière actuelle sur le développement et son impact direct sur les flux d'investissements directs, la dette extérieure et le commerce international aggravent les conditions socioéconomiques et entravent les initiatives de développement des pays les plus pauvres, en particulier les PMA.

L'incidence de la crise financière et économique mondiale, conjuguée à la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant, a un impact négatif sur les perspectives de croissance de ces pays en inversant leurs tendances en matière de développement, ce qui provoque une augmentation de la pauvreté et limite considérablement leur capacité à mettre en place les mesures fiscales nécessaires pour atténuer l'incidence de la crise sur le développement, en particulier s'agissant de réaliser les objectifs de développement arrêtés à l'échelon international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Il va sans dire que la mobilisation de ressources nationales est essentielle au renforcement de la croissance économique. Cependant, de nombreux pays en développement sont loin d'avoir atteint le taux de croissance et les ratios d'investissement nécessaires pour que leur développement soit durable. En conséquence, outre les mesures prises à l'échelon national, il est impératif de fournir un appui international. Les efforts nationaux doivent être complétés par des programmes, des mesures et des politiques d'appui à l'échelon mondial en vue de créer de nouvelles possibilités de développement pour les pays en développement, tout en tenant compte des conditions spécifiques du pays et en garantissant le respect de l'autonomie, des stratégies et de la souveraineté nationales. À cet égard, nous demandons instamment à la communauté internationale de s'engager fermement à mobiliser les ressources nécessaires afin de faciliter une croissance économique soutenue et de favoriser le développement durable des pays en développement, en particulier les PMA.

La Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2010 et la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés de 2011 ont réaffirmé qu'il était capital d'honorer tous les engagements en matière d'aide publique au développement et ont encouragé tous les donateurs à établir des calendriers pour la réalisation de leurs objectifs. Il est selon nous plus que temps que les pays donateurs rencontrent les PMA et conviennent de mécanismes pour honorer leurs engagements au titre de l'aide publique au développement, y compris l'engagement de consacrer 0,15 % à 0,20 % de leur produit intérieur brut à la coopération internationale.

Le commerce demeure un moteur essentiel de la croissance, mais il est jusqu'à présent resté muselé par des mesures tarifaires, non tarifaires et paratarifaires et

nombre d'autres mesures protectionnistes. L'accès aux marchés constitue toujours un obstacle important aux exportations en provenance des pays en développement. Nous faisons écho au Groupe des 77 et à la Chine, qui ont déclaré que pour mobiliser pleinement le potentiel du commerce, il importe de défendre un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable qui contribue à la croissance, au développement durable et à la création d'emplois, en particulier dans les PMA.

Nous estimons que c'est à l'ONU qu'appartient l'autorité centrale qui l'autorise légitimement à jouer un rôle d'intermédiaire dans toutes les questions liées au commerce au niveau mondial. Nous réaffirmons que l'ONU est point de contact essentiel dans le financement du processus de suivi du développement. Nous réaffirmons par ailleurs que toutes les parties, notamment le système des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, doivent s'engager plus avant dans le suivi et la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey et à Doha.

Nous réaffirmons également notre position de principe en faveur d'une réforme approfondie et globale du système et de l'architecture économiques et financiers internationaux, notamment des mandats, de la portée et de la gouvernance des institutions de Bretton Woods. Il importe d'accorder une attention particulière aux PMA afin qu'ils puissent faire entendre leur voix au sein des principaux organes économiques et financiers mondiaux et défendre la cause commune des millions de personnes qu'ils représentent.

Enfin, la délégation bangladaise se dit prête à participer à tout débat futur sur le financement du développement en vue de mettre pleinement en œuvre les engagements de Monterrey et de Doha.

M. Thomson (Australie) (*parle en anglais*) : Près de 10 ans après l'adoption du Consensus de Monterrey, la communauté internationale est confrontée à la perspective d'une nouvelle crise économique grave. Celle-ci effacera les progrès durement acquis dans le domaine du développement et anéantira une nouvelle fois les espoirs de centaines de millions de personnes, les privant de toute chance de s'extraire du cycle cruel de la pauvreté. Cette situation nous rappelle brutalement qu'il est urgent de mettre en place les réformes institutionnelles et politiques nécessaires pour augmenter les flux financiers en faveur du développement.

Nous savons que le développement exige une augmentation des investissements au titre de l'aide. C'est pourquoi l'Australie a doublé la valeur de son programme d'aide durant les cinq années s'achevant en 2010, et elle en doublera encore la valeur d'ici à 2015 pour le porter à plus de 9 milliards de dollars. Nous sommes l'un des quelques pays qui ont augmenté la part de leur budget consacrée à l'aide. Toutefois, l'action en faveur du développement exige également la mise en place de politiques équitables dans des domaines tels que le commerce, l'agriculture, le changement climatique et l'environnement.

La communauté internationale doit accentuer ses efforts pour financer les secteurs qui stimulent la croissance dans les pays en développement. L'aide traditionnelle au développement se chiffre à environ 120 milliards de dollars par an, mais plus de 1 500 milliards de dollars d'avoirs financiers sont actuellement disponibles dans le monde. Nous devons utiliser les finances publiques afin de mobiliser une partie bien plus importante des capitaux privés pour le développement. Face au déficit que connaissent les pays en développement en matière d'investissement, nous devons examiner le potentiel qu'offrent les mécanismes novateurs, dont les mécanismes d'incitation, dans le cadre desquels les bailleurs de fonds stimulent la demande de nouvelles technologies. Nous devons tirer parti de l'expérience des modèles financiers novateurs tels que l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et le Partenariat mondial pour l'éducation pour mobiliser le financement du développement.

Nous devons également veiller à ce que les excellentes mesures énoncées dans les initiatives récentes telles que le plan d'action pour la croissance et l'emploi du G-20 soient rapidement mises en œuvre. L'Australie a joué un rôle actif pour faire progresser les volets croissance et capacités d'adaptation du programme de développement du G-20, en étroite collaboration avec l'Indonésie et l'Italie. Ces mesures seront extrêmement bénéfiques pour les pays en développement. Nous avons fixé un nouvel objectif pour réduire le coût des envois de fonds mondiaux, ce qui pourrait générer 15 milliards de dollars additionnels par an pour les populations récipiendaires, et protéger les plus pauvres pendant une crise mondiale grâce à des mécanismes de protection sociale.

De par son rôle directeur dans l'industrie minière, l'Australie sera à même de partager ses connaissances et son expérience afin d'aider les pays riches en

ressources à utiliser au mieux et durablement les avantages de l'exploitation minière. À cet effet, nous avons mis en place une nouvelle Initiative sur les mines au service du développement, financée à hauteur de 127 millions de dollars, à l'intention des pays en développement. En partenariat avec le FMI, nous aidons également 40 pays d'Afrique dans des domaines tels que la politique fiscale et la gestion des recettes. Ce type d'assistance favorise la viabilité et la prospérité pour l'avenir.

Nous devons collectivement poursuivre la libéralisation des échanges commerciaux et la réforme des institutions financières internationales afin qu'elles soient plus globalement représentatives et réactives. Nous appelons les autres États Membres à se joindre à l'Australie pour fournir un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent à toutes les exportations des pays les moins avancés. Nous exhortons l'OMC et les États Membres à continuer de chercher à atteindre des résultats ambitieux dans le Cycle de négociations de Doha pour le développement de l'OMC. Il est clair que la voie actuelle vers le commerce mondial est dans l'impasse. Il devrait être possible de réaliser des progrès si nous divisons le programme de Doha en parties faciles à gérer et convenons des mesures à prendre pour chacune d'entre elles.

Bien entendu, l'amélioration de l'accès au marché doit s'accompagner du renforcement des efforts d'aide au commerce afin de faire face aux contraintes qui pèsent sur l'offre dans les pays en développement. Il faudra à cette fin augmenter les investissements dans les capacités des secteurs public et privé, ainsi que dans les transports, l'énergie et les communications. Nous devons également faire plus pour aider à la création d'emplois dans les pays en développement, en particulier pour les femmes et les jeunes, et appuyer le développement agricole.

L'Australie augmente son aide aux pays les moins avancés conformément aux objectifs et besoins spécifiques énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (A/CONF.219/3). L'aval que nous avons accordé au « New Deal » (nouvelle donne) en faveur d'un engagement international dans les États fragiles proposé à Busan confirme que nous appuyons les pays fragiles et en situation de conflit tandis qu'ils cherchent à utiliser au mieux les ressources nationales et internationales disponibles pour le développement.

Nous continuerons également à aider les petits États insulaires en développement à faire face à leurs vulnérabilités propres, y compris par le biais de notre initiative pour le fonds de financement accéléré de lutte contre les changements climatiques qui se chiffre à près de 600 millions de dollars. L'Australie et le Pakistan ont apporté d'importantes contributions au financement de la lutte contre les changements climatiques pour l'avenir en leur qualité de Vice-Présidents du Comité provisoire pour la mise au point du nouveau Fonds de Copenhague pour le climat.

Je dirai pour conclure que ce n'est pas le moment pour les bailleurs de fonds de se désister des engagements pris en matière de financement du développement. Le moment est venu de passer à l'action et de faire preuve d'esprit d'innovation. Le moment est venu de mettre en place un véritable partenariat mondial.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine appuie la déclaration prononcée par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sont des instruments internationaux importants pour le financement du développement et constituent un cadre global pour les efforts déployés dans ce domaine. Toutefois, près de 10 ans se sont désormais écoulés et le plan extraordinaire envisagé par le Consensus de Monterrey n'est toujours pas devenu réalité; l'APD accordée par les pays développés est bien inférieure aux objectifs fixés; et un grand nombre de pays en développement, les PMA en particulier, souffrent encore de l'insuffisance des ressources disponibles pour le développement et d'une détérioration des conditions propices au développement.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que certaines des grandes économies ont vu leur taux de croissance baisser. Certaines sont confrontées à de graves problèmes de dette souveraine; le marché financier international est extrêmement volatile; et le protectionnisme sous toutes ses formes est en augmentation. La relance économique mondiale est en proie à l'instabilité et à l'incertitude et fait face à des risques et à des problèmes croissants. Des facteurs tels que l'effet de débordement de la crise de la dette dans les pays développés, la fluctuation des cours internationaux des produits de base et les changements climatiques ont également entravé les efforts déployés par les pays en développement pour réaliser les

objectifs du Millénaire pour le développement et un développement durable.

Dans ce contexte, la tenue de ce Dialogue de haut niveau revêt encore plus de pertinence. C'est pourquoi l'ONU, qui est l'organisation internationale la plus représentative et qui fait autorité, a d'autant plus de raisons de continuer à jouer un rôle directeur dans le domaine du financement du développement. Nous espérons que toutes les parties mettront à profit l'opportunité offerte par le Dialogue, triompheront de leurs différences et de leurs difficultés, et démontreront la vision et la bonne volonté nécessaires pour tenter de résoudre les problèmes liés au financement du développement. À cette fin, la Chine propose que la communauté internationale concentre ses efforts sur les domaines suivants.

Premièrement, nous devons faire des efforts concertés pour réaliser au plus vite une croissance économique mondiale forte, soutenue et équilibrée. La reprise et la croissance de l'économie mondiale sont un excellent moyen de promouvoir le développement. Dans la situation actuelle en particulier, alors que l'économie mondiale est confrontée à de graves dangers et que les marchés sont volatiles, la priorité première de la communauté internationale devrait être de garantir la croissance et de promouvoir la stabilité. Les pays doivent renforcer la coordination de leur politique macroéconomique. Les pays développés en particulier doivent adopter des politiques monétaires et fiscales responsables, s'attaquer au problème de la dette, assurer la stabilité et la sûreté des investissements, et s'abstenir de prendre des mesures protectionnistes. Les pays en développement doivent promouvoir la croissance grâce à des politiques et à des mesures d'ensemble visant à mobiliser les ressources nationales pour leur propre développement.

Deuxièmement, nous devons rallier la volonté politique nécessaire pour continuer à réclamer la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. L'APD est essentielle pour les pays en développement, les PMA en particulier; la crise financière ne doit pas servir d'excuse aux pays développés pour se soustraire à leurs obligations en matière d'aide publique au développement. En cette conjoncture difficile, nous devons appeler les pays développés à faire montre plus que jamais auparavant de bonne volonté et de s'acquitter de leurs engagements en assurant aux pays en développement des ressources adéquates, stables et prévisibles. Les

institutions financières internationales doivent intensifier leurs efforts pour mobiliser de façon cohérente toutes les sources de financement du développement. La Chine est favorable au renforcement du mécanisme de suivi de la Conférence de Monterrey et appelle à la mise en œuvre accélérée du Consensus de Monterrey.

Troisièmement, la gouvernance économique mondiale doit être renforcée afin de créer un environnement extérieur propice au développement des pays en développement. La crise financière a prouvé la nécessité de procéder à une réforme du système financier international afin d'accroître davantage la représentation et le rôle des pays en développement dans la gouvernance économique mondiale. Les pays doivent rejeter le protectionnisme dans le commerce et l'investissement, et faire vigoureusement progresser les négociations de Doha en vue d'établir un système commercial international équitable, rationnel et non discriminatoire. La communauté internationale doit également faciliter la mise en place de mécanismes de tarification et de réglementation plus rationnels et plus transparents pour les produits bruts, renforcer les contrôles et lutter contre la spéculation dans un effort pour garantir la sécurité alimentaire et énergétique au plan mondial, et surtout répondre aux besoins énergétiques et alimentaires des pays en développement.

Quatrièmement, nous devons trouver des mécanismes de financement novateurs, tout en gardant l'APD comme principal mode de financement. Les nouvelles sources de financement offrent la possibilité de multiplier les moyens par lesquels financer le développement. Toutefois, plusieurs questions restent à clarifier, notamment en ce qui concerne les principes suivants.

L'APD, qui est une base importante de la coopération internationale pour le développement, constitue la principale source de financement du développement pour de nombreux pays en développement. Les nouvelles sources de financement fournissent aux pays en développement des ressources supplémentaires mais ne se substituent pas à l'APD. Les mécanismes de financement novateurs doivent se fonder sur le principe du volontariat, sachant qu'il faut respecter les caractéristiques nationales et les priorités de développement des pays bénéficiaires, et veiller à ce qu'ils soient aux commandes des projets et disposent d'une marge de manœuvre politique. La relation entre l'APD et les financements novateurs doit être clarifiée

afin d'éviter une double comptabilisation, et la procédure de demande et d'utilisation de financements novateurs doit être simplifiée, afin de ne créer aucun fardeau supplémentaire pour les pays en développement.

Cinquièmement, l'efficacité de l'aide doit se fonder sur l'adéquation des fonds, et le partenariat de développement mondial ne doit pas être confondu avec la coopération Sud-Sud. La Chine estime que la clef de l'efficacité de l'aide réside dans le fait de garantir suffisamment de fonds pour l'aide au développement, sans quoi toute discussion sur l'efficacité de l'aide reviendrait à mettre la charrue avant les bœufs ou à bâtir des châteaux en Espagne.

La Chine attache beaucoup d'importance à l'efficacité de l'aide. Elle adhère aux principes fondamentaux contenus dans la Déclaration de Paris, et est disposée à poursuivre le débat sur cette question avec d'autres. Toutefois, la Déclaration de Paris s'applique principalement à la coopération Nord-Sud et ne doit pas concerner la coopération Sud-Sud. La Chine tient aussi à souligner que la coopération Sud-Sud, en tant que mode de coopération par lequel les pauvres aident les pauvres, est un complément, et non un substitut, à la coopération Nord-Sud. Les pays en développement ne doivent pas avoir à assumer les obligations d'aide au développement qui incombent aux pays développés.

En tant que pays en développement, la Chine a un produit intérieur brut par habitant équivalent à seulement environ un dixième de celui des pays développés; 150 millions de Chinois vivent encore sous le seuil de pauvreté tel que défini par l'ONU. Dans sa marche vers le développement, la Chine a encore d'immenses obstacles à surmonter. La Chine considère le développement comme une priorité absolue et, tout en travaillant dur à son propre développement, elle fait de son mieux pour aider d'autres pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Ces dernières années, la Chine a annoncé une série d'initiatives afin d'aider d'autres pays en développement à améliorer les moyens de subsistance de leurs populations et à réduire leur endettement, et de resserrer la coopération avec d'autres pays en développement dans les domaines financier, économique, commercial et agricole, ainsi qu'en matière de formation des ressources humaines. Ces

initiatives sont actuellement mises en œuvre étape par étape.

Afin d'aider les pays africains à faire face à la grave sécheresse et aux crises alimentaires survenues cette année, le Gouvernement chinois a annoncé une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 533,2 millions de yuan renminbi pour les pays touchés. Récemment, lors du sixième sommet du G-20, le Président Hu Jintao a annoncé que, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la Chine allait accorder une franchise de droits de douane à 97 % des produits exportés vers la Chine par les pays les moins avancés entretenant des relations diplomatiques avec elle.

La Chine entend continuer à l'avenir de collaborer dans le cadre de la coopération Sud-Sud, de participer activement au financement international du processus de développement, de promouvoir la pleine mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, et de contribuer à la coopération internationale pour le développement.

M. Abdelaziz (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à exprimer notre plein appui aux déclarations faites plus tôt par les représentants du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe des États d'Afrique et du G-15.

Le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement de l'Assemblée générale est la principale rencontre où nous passons en revue les progrès réalisés en matière de mise en œuvre des engagements liés à cette importante question, compte tenu en particulier des défis financiers et économiques considérables auxquels se heurte actuellement l'économie mondiale, notamment la deuxième vague de la crise financière et économique mondiale, qui se manifeste entre autres par la crise de la dette souveraine dans un certain nombre de pays européens, la baisse continue des taux d'emploi et la hausse toujours plus forte des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Cette situation économique accroît le fardeau des pays en développement, limitant leur capacité de créer des emplois, d'éliminer la pauvreté et d'atteindre les objectifs de développement socioéconomique souhaités.

Ces défis, toutefois, représentent un véritable test de la solidité de notre attachement au renforcement du partenariat mondial pour le développement et de notre volonté d'appuyer les efforts des pays en développement pour atteindre les objectifs de

développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Cet attachement a été réaffirmé dans de nombreux forums internationaux, y compris à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui a eu lieu en septembre 2010, et à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

À cet égard, l'Égypte souligne qu'on ne pourra atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 qu'en renforçant le partenariat de développement entre pays développés et pays en développement, et la coopération entre pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et en consolidant les partenariats entre les secteurs public et privé, et les organisations et institutions de la société civile. De surcroît, il convient, aux plans international et national, d'accorder la priorité absolue à l'appui aux efforts des pays en développement à cet égard, afin de contribuer à la mobilisation de ressources supplémentaires aux fins du financement du développement, de veiller à la mise en œuvre des engagements pris en vertu du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha, et de relever les défis émergents dans les domaines de l'énergie, de la sécurité alimentaire et des changements climatiques, entre autres.

Les pays en développement redoublent d'efforts pour honorer les engagements qu'ils ont pris à Monterrey et à Doha, mobilisent de plus en plus de ressources locales pour mettre en œuvre des stratégies de développement, appliquent de solides politiques macroéconomiques pour encourager la réalisation des objectifs de développement conformément aux priorités nationales, et continuent de consolider la transparence, la démocratie et la bonne gouvernance – responsabilités communes énoncées dans la Déclaration de Busan. Toutefois, pour que les stratégies nationales visant à atteindre les objectifs de développement soient couronnées de succès, il faut un environnement international favorable et propice – un environnement qui reflète l'importance de la question du développement dans l'ordre du jour international et le renforcement d'une volonté politique résolue de promouvoir le développement.

Il ne fait aucun doute qu'un tel climat de développement passe en priorité par la concrétisation par les pays développés de leurs engagements en matière de financement du développement, en

particulier celui de consacrer 0,7 % de leur PNB au financement du développement, et par le respect de la promesse faite par le Groupe des Huit au sommet de Gleneagles de doubler l'aide publique au développement destinée à l'Afrique avant 2010. La Déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1) et le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303, annexe) doivent également être mis en œuvre dans leur intégralité, ce qui n'est toujours pas le cas. Si elle est prête à examiner des initiatives pertinentes concernant des mécanismes de financement novateurs, l'Égypte insiste également sur le fait que les ressources résultant de ces mécanismes supplémentaires doivent s'ajouter à celles qui sont générées par les sources traditionnelles de financement du développement et les compléter, et non les remplacer.

Dans le même contexte, il faut renforcer le rôle joué par le commerce international dans le développement. Rien n'illustre mieux la grande importance que les pays en développement accordent au commerce en tant que moteur du développement que la décision des dirigeants africains de faire de l'« Intensification du commerce intra-africain » le thème principal du Sommet des chefs d'état et de gouvernement de l'Union africaine, qui se tiendra en janvier prochain. À cet égard, l'Égypte souligne qu'il est nécessaire que la huitième Conférence ministérielle de l'OMC prenne des décisions réaffirmant le mandat pour le développement du Cycle de négociations de Doha et la poursuite de ce mandat en tant qu'élément essentiel pour réaliser des progrès durant la prochaine phase. Il faut en parallèle renforcer l'appui fourni aux pays en développement en matière d'accès aux marchés et d'aide pour le commerce.

En outre, l'incidence négative de la crise financière et économique mondiale sur la capacité des pays en développement de supporter leur dette extérieure souligne la nécessité de mettre en place un instrument international rassemblant tous les créanciers en vue de traiter globalement la question de la dette, notamment la dette des pays à revenu intermédiaire. Il faut également intensifier les efforts visant à accroître l'efficacité des filets de sécurité financière internationaux.

De même, un des aspects du processus de réforme du système économique et financier international, visant à garantir une stabilité financière et une

croissance durable, exige que l'on poursuive les efforts pour donner davantage voix au chapitre aux pays en développement et accroître leur participation dans les processus de prise de décisions internationales. À cet égard, l'Égypte souligne la nécessité de garantir une représentation équitable des pays en développement, des pays africains en particulier, dans tous les accords et mécanismes internationaux multilatéraux, officiels et informels, chargés de la prise de décisions économiques internationales. Mon pays est également d'avis qu'il importe que l'ONU continue de jouer le rôle principal en vue de réaliser les progrès souhaités, avec l'appui de tous les autres instruments et groupements.

L'Égypte souffre, comme d'autres pays en développement, des problèmes considérables posés par les effets de la crise financière et économique mondiale ainsi que de la crise alimentaire et de la crise de l'énergie, notamment en tant que pays en développement importateur net de produits alimentaires ayant de grandes difficultés à garantir la sécurité alimentaire. L'économie égyptienne doit en outre relever actuellement d'autres défis, et notamment trouver les ressources nécessaires pour augmenter les dépenses sociales afin d'améliorer le niveau de vie des Égyptiens et de garantir la justice et l'intégration sociales, car il s'agit de facteurs essentiels pour créer un climat propice au processus de transition démocratique engagé dans le pays.

Malgré la lenteur actuelle de l'activité économique en Égypte, nous ne doutons pas que les mesures actuelles, en rapport avec le processus de transition démocratique et le renforcement de la transparence, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui l'accompagnent, contribueront à la mise en place d'un contexte économique et d'un climat d'investissement favorables et au renforcement des capacités de production de l'économie égyptienne. L'Égypte espère bénéficier d'un appui international dans cette phase de transition importante.

Enfin, les liens étroits entre le financement du développement et le succès des efforts visant la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international rendent indispensable le processus de suivi du financement du développement. À cet égard, l'Égypte espère que les États Membres aboutiront à un consensus sur la tenue en 2013 d'une nouvelle conférence chargée d'examiner le suivi de la mise en œuvre des décisions prises à Monterrey et à

Doha, d'identifier les obstacles à leur application et de définir les moyens de les surmonter, et que le Secrétaire général apportera un appui sans réserve à cet égard.

L'Égypte a conduit – aux côtés de la Norvège – les négociations gouvernementales qui ont abouti à la l'adoption de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, ce qui illustre le grand intérêt que l'Égypte prête à la question du développement et au rôle du processus de financement du développement à l'appui de la réalisation des objectifs de développement. L'Égypte continuera de contribuer activement à tous les efforts et initiatives internationaux visant à renforcer le programme de développement international et, en premier lieu, à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio +20), qui se tiendra en juin prochain et à laquelle l'Égypte aura l'honneur – avec le Botswana – de représenter l'Afrique au sein du Comité préparatoire, ainsi qu'aux consultations relatives au processus de suivi de la mise en œuvre des dispositions du Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Nous espérons que tous ces efforts et initiatives donneront des résultats qui contribueront à promouvoir le partenariat mondial pour le développement.

M. Gálvez (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, adopté en mars 2002 à la Conférence internationale sur le financement du développement, est le résultat d'un processus de dialogue, de consultations et de négociations mené pendant plus de cinq ans par l'Assemblée générale. J'ai eu le plaisir de passer ces cinq années ici, à l'Assemblée.

Qu'est-ce qui, dans cette déclaration, était si particulier et important pour que cela justifie un si long processus d'élaboration d'un consensus? Dans les années 90, l'ONU était parvenue à des accords mondiaux importants sur les questions essentielles dans les domaines économique et social, dans le cadre de réunions au sommet très importantes : la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, à Rio; la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing; le Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague; et d'autres. La Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey s'inscrivait dans le droit fil de ces réalisations

importantes, mais différait également par sa complexité et sa thématique ambitieuse.

Les raisons de la complexité du processus qui a conduit au Consensus de Monterrey et des difficultés rencontrées sont multiples, et de nombreux éléments en ont fait une réalisation d'une importance sans précédent pour l'ONU. Premièrement, il a été décidé de nous consacrer à des questions de fond liées au commerce, à la finance et à d'autres aspects du mode de fonctionnement de l'économie mondiale, et surtout à la question prépondérante de l'aide publique au développement. Il s'agissait de questions délicates pour certains pays, préoccupés par le fait que l'ONU examine des questions qu'ils auraient préféré voir traiter exclusivement par d'autres institutions internationales.

Deuxièmement, certains étaient inquiets de la volonté exprimée de travailler avec tous les acteurs compétents, sans exclusive, y compris les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, ainsi que la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire. Cette décision était toutefois en accord avec la volonté de travailler avec tous les acteurs compétents sur des questions de gouvernance économique mondiale, et cet aspect était une des caractéristiques du processus de Monterrey. En raison de la complexité de la thématique abordée et de la méfiance de certaines parties, un long processus a été nécessaire pour établir la confiance et prouver qu'en conjuguant nos efforts, nous pouvons donner une orientation nouvelle à l'économie mondiale.

Le processus de Monterrey visait à utiliser le pouvoir de rassemblement unique de l'ONU au service d'un processus politique mené au plus haut niveau, dans le but de clore la série de grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social. Il ne s'agissait pas d'assumer les responsabilités des institutions financières et monétaires internationales ou de l'OMC, dans leurs aspects spécialisés et techniques. La contribution de l'ONU dans ce domaine consistait à offrir un point de vue politique et en matière de développement sur des questions économiques mondiales. Le but était de permettre aux dirigeants mondiaux, au plus haut niveau, de donner une orientation et des lignes directrices à l'économie mondiale.

À l'évidence, il fallait traiter des questions relevant de la compétence des institutions de Bretton Woods et de l'OMC. C'est la raison pour laquelle ces institutions ont été invitées à coopérer et à contribuer aux efforts de l'ONU. C'est également la raison pour laquelle il ne s'agissait pas d'une conférence des Nations Unies mais d'une conférence internationale, dont les travaux étaient conduits par un secrétariat intégré composé de représentants de tous les acteurs compétents intéressés. Ce processus fut un exemple de travail concerté et cohérent de tous les acteurs compétents intéressés, qui a abouti à un accord politique visant à orienter les activités de toutes les institutions concernées, et pas seulement de l'ONU.

Par ailleurs, et cela est très important pour le processus de mise en œuvre de l'ONU, les différents thèmes du programme – la mobilisation nationale des ressources financières, le commerce, le financement international, l'aide au développement et les problèmes de la dette souveraine – ont été appréhendés de manière globale, en tenant compte de leurs liens d'interdépendance, et non séparément. Il en a résulté une valeur ajoutée fondamentale par rapport au traitement technique habituel de chaque question au sein des différentes organisations financières et commerciales internationales. La question du développement a également été abordée sous tous les angles d'approche pertinents, en tenant compte de ses aspects nationaux, internationaux et systémiques.

Le Consensus de Monterrey part du principe que chaque pays a la responsabilité première de son développement socioéconomique. Pour cette raison, le premier chapitre est consacré à la mobilisation des ressources nationales pour le développement. Néanmoins, les efforts nationaux de développement nécessitent un contexte économique international favorable qui doit venir les étayer.

On a donc véritablement appréhendé les questions de développement de manière large et globale, mais le Consensus de Monterrey est allé encore plus loin en incorporant également ce que l'on appelle les problèmes systémiques de l'ordre international. On a considéré en effet qu'il était essentiel d'améliorer le fonctionnement et la cohérence des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux, en mettant un accent particulier sur la nécessité d'assurer une plus grande participation des pays en développement à la prise de décisions, le tout afin que les grands systèmes économiques mondiaux œuvrent au profit de tous.

Dix ans se sont écoulés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey et nous avons eu l'occasion de réaffirmer ses principes et objectifs à la Conférence d'examen de Doha en 2008. À mon avis, nombreux sont les résultats obtenus, à commencer par la revitalisation de l'ONU en tant qu'instance privilégiée pour aborder les questions économiques mondiales sous l'angle du développement.

Des progrès spécifiques ont été enregistrés dans divers domaines, notamment l'augmentation relative de l'aide au développement au lendemain de la Conférence, les programmes d'assistance au commerce extérieur pour les pays en développement, la promotion des efforts visant à accroître l'influence et la participation des pays en développement au sein des institutions de Bretton Woods et le lancement d'initiatives importantes pour trouver des sources de financement innovantes.

D'un autre côté, malheureusement, il n'y a pas eu de progrès sur des questions pourtant considérées comme urgentes à Monterrey et qui requièrent une action de la part de la communauté internationale afin d'améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale, à la fois pour encourager une croissance mondiale équitable et pour garantir la viabilité environnementale et sociale. Je pense notamment à la réglementation prudentielle des flux de capitaux internationaux, à la volatilité des prix des produits de base, à l'absence d'un mécanisme mondial de coopération internationale pour les questions budgétaires et à la nécessité de mettre au point des modalités appropriées pour le traitement de la dette souveraine.

De plus, je crois que nous avons sans doute échoué au niveau le plus élémentaire. Dix ans se sont écoulés et nous n'avons pas réussi à mettre en place une dynamique claire pour la répartition des tâches entre l'ONU et les autres acteurs institutionnels pertinents à l'appui de la croissance économique mondiale. Nos réunions conjointes avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC ne semblent pas être aussi utiles qu'elles devraient l'être. Ces acteurs institutionnels n'ont pas été capables d'œuvrer efficacement au sein d'un secrétariat intégré pour la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Que pouvons-nous faire pour rétablir l'enthousiasme, la confiance et la collaboration de tous les acteurs participant à ce processus? Comment pouvons-nous créer les conditions qui nous permettront

de susciter la dynamique nécessaire, avec la participation de toutes les parties prenantes, pour remédier aux lacunes et insuffisances que nous constatons tous dans les systèmes monétaire, financier et commercial internationaux? À mon avis, il nous faut revenir à l'essentiel. Monterrey n'a de raison d'être qu'en tant que projet politique global où toutes les questions à l'ordre du jour économique international sont envisagées sous l'angle du développement et en tenant compte des liens étroits qui les unissent.

Nous devons nous employer à redéfinir et à recenser les lacunes et les insuffisances en matière de gouvernance économique mondiale. Certaines de ces questions font actuellement l'objet de discussions dans le cadre des négociations sur la Conférence de Rio +20, et nous verrons ce qu'il en ressortira, en particulier en ce qui concerne d'éventuelles réformes structurelles au sein du système des Nations Unies afin de définir des principes et des objectifs en faveur du développement durable qui soient communs à tous. À cet égard, la résolution 65/94, intitulée « Les Nations Unies et la gouvernance mondiale », peut nous servir de feuille de route pour ces discussions.

Pour le Chili, le processus du financement du développement est un critère fondamental pour une ONU qui entend sincèrement apporter sa pierre à l'édifice du développement. Il s'agit d'un effort de collaboration, d'un travail en commun entrepris avec tous les acteurs pertinents, ainsi qu'avec la contribution indispensable de la société civile, afin de promouvoir des mesures et des démarches innovantes en vue de l'établissement d'un système économique mondial favorable à une croissance économique équitable et viable.

Nous sommes persuadés que lorsque nous célébrerons son dixième anniversaire en 2013, nous serons de nouveau imprégnés de l'esprit du Consensus de Monterrey au sein d'une alliance renforcée pour le développement et que nous contribuerons, par l'intermédiaire de l'ONU, à promouvoir un monde caractérisé par la solidarité, la justice et la coopération dans les relations économiques internationales.

M. Thiam (Sénégal) : J'ai grand plaisir à partager avec l'ensemble des délégations ici présentes les vues de mon pays sur l'important thème relatif au financement du développement.

Ces vues rejoignent, pour les appuyer, celles exprimées par les représentants de l'Argentine et de la

Tanzanie, respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine et au nom du Groupe des États d'Afrique.

Au regard du grand espoir qu'elle a suscité, l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002 n'a pas pour autant complètement permis aux pays du Sud, en raison de la persistance des défis actuels, de redresser les déséquilibres et d'amorcer leur décollage économique.

En effet, les résultats obtenus dans la mobilisation des ressources nationales et des flux de capitaux étrangers ainsi que dans le commerce international n'ont pas été à la hauteur des attentes. À ces insuffisances s'ajoute une baisse des revenus à l'exportation, du volume des fonds rapatriés et des flux d'investissement étranger direct. Les taux d'investissement et de croissance ont également connu une récession.

Nonobstant les progrès accomplis dans certains secteurs, la réalisation effective des objectifs du Consensus de Monterrey nécessite encore, de la part de tous les acteurs, des efforts supplémentaires. Voilà pourquoi la communauté internationale devrait jouer un rôle plus proactif dans la mise en œuvre des engagements internationaux, notamment en matière d'aide publique au développement, tels que contenus dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Programme d'action d'Accra et le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.

Dès lors que l'aide publique au développement demeure indispensable pour la relance des pays en développement, la communauté internationale devrait, pour atteindre ses objectifs de réduction de la pauvreté, y consentir un effort supplémentaire. L'adoption de nouvelles approches visant, entre autres choses, à garantir une meilleure prévisibilité des flux d'aide est nécessaire pour assurer son efficacité. L'atteinte d'une telle efficacité exige du reste un partenariat fondé sur l'appui aux politiques locales de développement. Sur ce point, l'application des promesses contenues dans l'Accord de partenariat de Busan, récemment établi lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, pourrait, nous l'espérons, contribuer à promouvoir un tel partenariat.

Par ailleurs, il importe de procéder à une meilleure gestion de la dette extérieure et à une réforme globale de la gouvernance économique. Nous saluons l'engagement pris à cet égard par le G-20 lors du sommet de Cannes, tenu les 3 et 4 novembre 2011.

De même, la promotion d'un système commercial multilatéral équitable doit être renforcée. Ce faisant, toute mesure protectionniste doit être abolie pour faciliter aux pays les moins avancés l'accès au marché des pays du Nord. La conclusion du cycle des négociations commerciales de Doha ainsi que la matérialisation de l'initiative « Aide pour le commerce », telles qu'attendues, s'inscrivent dans ce cadre. Ces mesures devraient être complétées par le renforcement des institutions de coopération financière régionales existantes ainsi que par l'appui des nouvelles initiatives, en l'occurrence la création de la Banque centrale africaine, du Fonds monétaire africain et de la Banque africaine d'investissement.

L'insuffisance des ressources en provenance des sources traditionnelles de financement du développement a fait émerger des mécanismes novateurs pouvant générer des ressources additionnelles stables et prévisibles. Cette thématique, en l'état actuel, a fait l'objet de maintes initiatives concrètes, parmi lesquelles il convient de citer la taxe sur les billets d'avion qui a permis de faciliter l'accès aux soins d'environ 350 000 enfants dans le monde et d'appuyer plus de 90 pays dans leur combat contre le sida, le paludisme et la tuberculose. C'est pourquoi ma délégation voudrait se féliciter de ces importantes initiatives auxquelles le Sénégal manifeste sa totale adhésion.

Dans ce sillage, la mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières nous

paraît nécessaire en ce sens qu'elle pourrait permettre d'aider à mobiliser quelque 20 milliards de dollars nécessaires pour la résorption du déficit structurel dans le financement du développement. Toutefois, ma délégation estime qu'une telle taxe devrait être moins contraignante concernant les fonds transférés par les migrants à leurs familles au regard de la contribution significative de ces fonds au développement économique et social des pays en développement.

Aussi mon pays voudrait-il inviter les États à poursuivre la réflexion dans ce domaine et appeler à une redistribution adéquate des ressources tirées de cette taxe en faveur des pays cibles et en fonction de leurs priorités. De ce point de vue, je voudrais, en raison du rôle indéniable de l'agriculture dans la transition vers une économie verte et la consolidation de la sécurité alimentaire, suggérer d'examiner la possibilité d'accorder à ce secteur une partie des ressources additionnelles tirées des mécanismes de financement innovants. La même démarche pourrait être adoptée dans d'autres domaines, comme ceux touchant le climat, la désertification et la dégradation des sols.

En conclusion, ma délégation voudrait souligner que ces nouvelles sources de financement, qui s'appréhendent comme des sources complémentaires, ne sauraient ni viser la mise à l'écart des mécanismes traditionnels de financement, ni en affecter l'importance et le volume.

La séance est levée à 13 h 5.